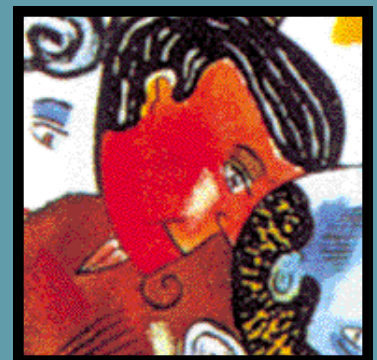


Parlons-nous !

dialogue



Rapport du groupe
de travail Dialogue



Remerciements

Équipe de rédaction : Robert Asselin, en collaboration avec les membres du groupe de travail (Georges A. Arès, Marc C. Arnal, Mariette Carrier-Fraser, Isabelle Chiasson), Richard Barrette, Micheline Doiron et Guy Levesque

Révision : Karine Lamarre, Micheline Doiron

Photos : Équipe permanente de Dialogue

Coordination : Micheline Doiron, directrice du projet Dialogue

Graphisme : GLS deznig inc.

Impression : Delta Printing

© Février 2001

ISBN : 2 – 922742 – 03 – 2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada
450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

La publication de ce rapport a été rendue possible grâce à l'appui financier du :

Téléphone : (613) 241-7600
Télécopieur : (613) 241-6046
Courriel : fcfa@fcfa.franco.ca
Site Web : www.franco.ca/fcfa/



Gouvernement du Canada Government of Canada

Message du groupe de travail Dialogue

La tournée pancanadienne que nous avons effectuée de février à juin 2000 représentait une amorce : le point de départ d'un dialogue entre les communautés francophones et acadiennes et les autres groupes qui composent la société canadienne, c'est-à-dire les anglophones, les francophones du Québec, les peuples autochtones et les groupes ethnoculturels.

Voilà pourquoi nous souhaitons que *Dialogue* soit davantage qu'une simple initiative ponctuelle. Pour nous, il s'agit d'abord et avant tout d'une nouvelle approche, marquée par la volonté des communautés francophones et acadiennes d'exprimer leur vitalité et de s'ouvrir au monde. C'est une approche qui leur permettra de se positionner avantageusement au sein de la société canadienne. Cela ne signifie pas que les communautés francophones et acadiennes doivent cesser d'exprimer vigoureusement leurs aspirations et revendications. Il s'agit d'abord et avant tout d'adopter une démarche constructive et dynamique, tournée vers l'avenir, qui permettra aux communautés de se présenter comme des agents de changement.

Le groupe de travail souhaite que ce rapport interpelle l'ensemble de la population canadienne. Nous espérons aussi que, même si de nombreux constats et recommandations s'adressent aux pouvoirs publics, les francophones de partout au Canada sauront tirer profit de nos constatations et qu'ils continueront à bâtir une société encore plus solidaire et ouverte.

Nous tenons enfin à remercier tous ceux et celles sans qui la réalisation de la tournée, mais aussi de ce rapport, aurait été impossible : il y a tout d'abord nos précieux collaborateurs des associations membres de la FCFA du Canada dans chaque province et territoire; ensuite, nos bailleurs de fonds (Développement des ressources humaines Canada et Patrimoine canadien); bien sûr, l'équipe permanente du projet *Dialogue* (Robert Asselin, Micheline Doiron, Karine Lamarre, Guy Levesque, Maude Prud'Homme) et le personnel de la FCFA du Canada; sans oublier tous les gens et les groupes rencontrés durant la tournée. Pour terminer, soulignons l'excellent travail réalisé par Gino LeBlanc, qui a présidé le groupe de travail jusqu'au mois de septembre 2000.



Georges A. Arès,
Président du groupe de travail



Mariette Carrier-Fraser



Marc C. Arnal



Isabelle Chiasson

Ce rapport a été déposé au Conseil national des présidents et des présidentes de la FCFA du Canada en novembre 2000. C'est à la FCFA et à ses membres de prendre les moyens pour assurer la mise en œuvre de ses recommandations, en collaboration avec les différentes instances mentionnées.

Table des matières

Message du groupe de travail Dialogue	1
Sommaire	2
Présentation du projet	3
Présentation du rapport final	6
Observations du groupe de travail	9
Les relations entre les francophones du Canada	11
Les relations avec les francophones du Québec	17
Les relations avec les anglophones	19
Les relations avec les communautés ethnoculturelles	23
Les relations avec les peuples autochtones	30
Les relations avec les gouvernements	34
Pour une vision de la société canadienne	38
Sommaire des recommandations	39
Liste des rencontres	42



Sommaire

Le groupe de travail *Dialogue* souhaite rappeler que la dualité linguistique est un principe fondamental dans la définition du Canada. Il est d'avis que les sept millions de francophones vivant au Canada façonnent et contribuent pleinement au développement de la société canadienne. Il reconnaît qu'il est crucial que tous les francophones du Canada puissent collectivement participer à l'essor du fait français.

Les membres du groupe de travail privilégient l'émergence d'une communauté nationale francophone qui prendra assise dans la société civile. De cette communauté nationale francophone, qui représente la seule collectivité minoritaire de langue officielle au pays, le groupe de travail reconnaît que le Québec constitue le foyer principal de la langue française au Canada et en Amérique du Nord. Il considère que les Québécois et les Québécoises vivent dans une société qui a ses particularités historiques, culturelles et identitaires. Il convient également de l'existence et de la légitimité des diverses communautés francophones et acadiennes du Canada qui sont aussi caractérisées par des spécificités identitaires.

Le groupe de travail reconnaît que la société canadienne est en constante évolution et que les changements démographiques et l'immigration ont considérablement modifié sa structure sociale. Le groupe de travail prend également acte des régionalismes qui s'expriment et qui sont au cœur de ce qui constitue le Canada.

Les membres du groupe de travail remarquent que les communautés francophones et acadiennes sont méconnues des diverses composantes de la société canadienne. Ils souhaitent ardemment que les communautés francophones et acadiennes se réalisent pleinement tout en faisant preuve d'ouverture et en accentuant leurs liens avec les anglophones, les autochtones, les communautés ethnoculturelles et les francophones du Québec. Le groupe de travail encourage notamment une inclusion et une participation plus grandes des citoyens d'origines diverses qui partagent l'usage de la langue française au sein de la francophonie canadienne et de ses institutions. Il souhaite par ailleurs un leadership accru des divers paliers gouvernementaux dans la promotion et la mise en œuvre de la dualité linguistique.

Le groupe de travail privilégie une vision sociétale qui intègre les principes de l'équité, de la diversité et de la communauté, tout en respectant la dualité linguistique comme étant l'une des valeurs fondamentales du Canada.

Présentation du projet

Historique

Après vingt-cinq années d'existence, la FCFA du Canada et ses associations membres ont voulu entamer un exercice de réflexion sur les orientations et le positionnement des communautés francophones et acadiennes au sein de la société canadienne. À la fin de l'année 1997, la FCFA du Canada demandait à une firme de consultants de lui soumettre un document de travail axé sur des pistes d'action. Après le dépôt du rapport intitulé *Des orientations claires, une voix qui rassemble* de PGF Consultants en août 1998, la FCFA du Canada mettait sur pied un comité d'orientation composé de dix personnes dont le mandat était de concevoir la mise en œuvre du projet. Quelques mois plus tard, un groupe de travail composé de quatre personnes était créé et *Dialogue* prenait forme.

Le groupe de travail fut mandaté par la FCFA du Canada pour effectuer une consultation nationale et recueillir les points de vue de différents intervenants issus des communautés francophones et acadiennes et des autres composantes de la société canadienne dans le cadre de rencontres privées et publiques. Co-présidé par le président de la FCFA du Canada, Georges A. Arès, et les présidences des associations provinciales et territoriales membres de la FCFA, le groupe de travail est composé de Mariette Carrier-Fraser (Ontario), Marc C. Arnal (Alberta) et Isabelle Chiasson (Nouveau-Brunswick). Gino LeBlanc a co-présidé le groupe de travail jusqu'en septembre 2000 à titre de président de la FCFA du Canada.

Objectifs

Le projet *Dialogue* a été conçu et articulé autour de trois grands objectifs :

- Mettre en valeur et promouvoir les communautés francophones et acadiennes du Canada.
- Créer des liens durables entre les communautés francophones et acadiennes du Canada et les autres composantes de la société canadienne, soit les francophones du Québec, les anglophones, les peuples autochtones et les communautés ethnoculturelles.
- Développer des avenues qui permettront aux communautés francophones et acadiennes d'agir aux niveaux national et international.

Destiné à recueillir les points de vue des Canadiens et des Canadiennes sur les grandes questions touchant l'avenir des communautés francophones et acadiennes, *Dialogue* visait aussi à actualiser le discours et les actions de la FCFA du Canada et à réévaluer le positionnement des communautés francophones et acadiennes à l'égard des autres composantes de la société canadienne.



Le président du groupe de travail, Gino LeBlanc, à l'occasion de la conférence de presse soulignant le lancement du projet Dialogue, le 11 février 2000, à La Nouvelle Scène, à Ottawa.

« Dialogue veut jeter un regard sur la vitalité des communautés francophones et acadiennes et refléter la modernité et le dynamisme de celles-ci. Ce projet vise aussi à renforcer les relations entre les communautés francophones et les autres composantes de la société canadienne. »

Gino LeBlanc, extrait d'un communiqué de presse émis pour le lancement de Dialogue, le 11 février 2000.

Grâce à la tournée pancanadienne du groupe de travail, le projet Dialogue a permis de recueillir le point de vue de plus de 1000 Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre à l'autre sur diverses questions touchant les communautés francophones et acadiennes.



Le groupe de travail à l'œuvre, animant un forum de discussion à St. John's, Terre-Neuve et Labrador, le 29 mai 2000.

De gauche à droite : Marc C. Arnal, Isabelle Chiasson, Ali Chaiisson (directeur général de la Fédération francophone de Terre-Neuve et du Labrador), Gino LeBlanc et Mariette Carrier-Fraser.

Processus et démarche

Dialogue fut réalisé conjointement avec les associations provinciales et territoriales membres de la FCFA du Canada. Il était primordial que les associations provinciales et territoriales soient des partenaires à part entière dans l'élaboration du contenu du projet ainsi que dans la démarche qui le sous-tend. L'organisation des rencontres privées et publiques s'est faite selon les spécificités provinciales et territoriales.

Tournée pancanadienne du groupe de travail

La tournée pancanadienne effectuée par le groupe de travail s'est échelonnée sur cinq mois, soit de février à juin 2000. Le groupe de travail, qui s'est arrêté dans les capitales et dans quelques agglomérations urbaines des dix provinces et des trois territoires canadiens, a rencontré plus de 1000 individus¹. En moyenne, le groupe de travail a séjourné trois jours dans chaque province et territoire. Dans le cadre de ses consultations, il a privilégié deux types de rencontres, soit publiques et privées. Les rencontres publiques ont pris la forme de forum de discussion et visaient surtout à réunir des intervenants francophones et francophiles de différents milieux.

Cette tournée a permis d'entamer une démarche visant à promouvoir la francophonie canadienne et à créer des liens avec les autres composantes de la société canadienne, c'est-à-dire les anglophones, les francophones du Québec, les communautés ethnoculturelles et les autochtones. Ces liens pourront être développés davantage au cours des prochains mois et années. Bien plus qu'une tentative de rapprochement ponctuelle, la tournée du groupe de travail s'est voulue la courroie de transmission d'une approche nouvelle et novatrice, axée sur l'ouverture et le dialogue. En faisant la promotion de la vitalité des communautés francophones et acadiennes, le groupe de travail a tenté de transmettre à ses interlocuteurs un discours positif et moderne, reflétant l'évolution et le développement des communautés. Il est toutefois conscient que d'autres démarches devront être faites afin d'assurer une continuité au projet.

Tout au long de la tournée pancanadienne, le groupe de travail a particulièrement mis l'accent sur la création de liens avec des leaders et des membres des communautés anglophones, autochtones, ethnoculturelles et francophones. À cet effet, le groupe de travail a eu le privilège de rencontrer des Canadiens et des Canadiennes de diverses origines. Dans chaque province et territoire, les membres du groupe de travail ont pu échanger avec des représentants d'organismes à vocation économique, culturelle, sociale, et communautaire. Le groupe s'est aussi réuni avec des leaders politiques, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des chercheurs. Ces rencontres ont permis d'entamer un dialogue qui, la plupart du temps, n'existait pas ou n'avait jamais dépassé un statut embryonnaire. Elles ont aussi rendu possible la création de liens qui, espérons-le, pourront être maintenus et solidifiés. Ces rencontres ont enfin aidé à mieux comprendre la réalité des uns et des autres et ont permis d'échanger différentes valeurs et idées.

En ce qui concerne la promotion, les membres du groupe de travail ont accordé plusieurs entrevues médiatiques. Bien que la couverture des médias anglophones ait été quelque peu décevante, le groupe de travail a obtenu une visibilité acceptable dans les médias francophones du pays.

¹ Les noms des groupes et des personnes consultés sont présentés à la fin du rapport.

Cela est venu confirmer la perception selon laquelle les communautés francophones et acadiennes doivent faire des efforts de communication considérables pour obtenir une visibilité accrue au niveau médiatique.

Rassemblement

La démarche du groupe de travail se terminera par un rassemblement d'envergure nationale qui réunira une série d'intervenants issus de la francophonie et de la société canadienne. Il se tiendra à Ottawa les 2 et 3 mars 2001. Intitulé « Dialogue en direct », ce rassemblement permettra notamment aux participants de discuter des principales recommandations du présent rapport et d'explorer des pistes d'action qui en découlent.

Documents produits et outils de consultation

Afin de susciter des discussions et des échanges dans le cadre de la tournée du groupe de travail, la FCFA du Canada a préparé un *outil de discussion* organisé autour des 15 grands thèmes suivants :

la vitalité des communautés, l'identité, l'éducation, l'engagement des gouvernements, la francophonie internationale, la santé, les communications, les technologies de l'information, le développement économique, le développement des arts, l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle, les relations avec les francophones du Québec, les relations avec les anglophones, les relations avec les peuples autochtones et les relations avec les groupes ethnoculturels.

Ces thématiques ont été choisies par le comité d'orientation. Pour chacun des thèmes, un chercheur a présenté un état de la situation, défini des enjeux et proposé des stratégies. Des questions ont aussi été énoncées dans le but de stimuler la discussion. L'outil de discussion trace donc un portrait intéressant de l'état de développement de la francophonie canadienne dans les principaux secteurs d'activités et vise à sensibiliser le plus de gens possible à ces réalités.

L'exercice de *Dialogue* a également permis la réalisation d'un *profil national* et de *profils provinciaux et territoriaux des communautés francophones et acadiennes du Canada*. Chaque profil réunit et présente des renseignements à jour sur les francophones des différentes provinces et des territoires. En plus d'une introduction générale à l'histoire et à la géographie de chacune des communautés, les profils contiennent un portrait statistique qui décrit la vitalité des communautés selon les volets démographique, linguistique et économique en plus d'une présentation de la vie communautaire organisée autour de sept thèmes : les principaux organismes, les communications, la vie culturelle et communautaire, l'éducation et la formation, les soins de santé et les services sociaux, les lois et les services gouvernementaux ainsi que l'économie. Un site Internet interactif a également été créé. Tous les outils et documents produits pour le projet *Dialogue* ont été présentés dans les deux langues officielles de façon à joindre un maximum de participants. Toute personne désirant se procurer ces documents peut s'adresser à la FCFA du Canada.

Plusieurs outils ont été développés pour appuyer les différentes facettes du projet Dialogue, dont un site Web, un outil de discussion, un profil national ainsi qu'une série de profils des communautés francophones et acadiennes.



Présentation du rapport final

Avec ce rapport, le groupe de travail veut mettre en valeur des éléments susceptibles d'améliorer le cadre des relations entre les différentes composantes de la société canadienne. Il veut aussi apporter quelques éléments de réflexion sur certains secteurs d'activités qui sont cruciaux au développement de la francophonie canadienne.



Inauguration de l'École Allain St-Cyr, à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, le 27 février 2000.

Le présent rapport vise à faire des observations sur l'état des relations qu'entretiennent les communautés francophones et acadiennes du Canada entre elles et avec les autres composantes de la société canadienne, soit les francophones du Québec, les anglophones, les groupes ethnoculturels et les peuples autochtones. Une partie du rapport trace également un portrait des relations qu'entretient la francophonie canadienne avec les gouvernements. À la suite de ces constatations, le groupe de travail a élaboré un énoncé de vision dans lequel sont formulés des valeurs et des principes qu'il souhaite partager. Il va sans dire que cet énoncé découle des conclusions du rapport.

Limites des observations contenues dans le rapport

Le groupe de travail reconnaît d'emblée les limites de ses observations quant à l'ensemble des sujets traités dans le rapport. Il convient que ses remarques sont basées sur certains constats faits durant ses courts séjours dans les dix provinces et les trois territoires. Par-dessus tout, le groupe de travail vise par ses remarques à mettre en valeur des éléments susceptibles d'améliorer le cadre des relations entre les différentes composantes de la société canadienne ainsi qu'à apporter quelques éléments de réflexion sur certains secteurs d'activités cruciaux au développement de la francophonie canadienne.

Le stade de développement qui a été atteint dans plusieurs secteurs au sein d'une large proportion des communautés francophones et acadiennes semble avoir rendu propice un rapprochement avec les différentes composantes de la société canadienne. De plus, la société ambiante dans laquelle œuvrent ces dernières constitue également une variable importante à considérer. Lorsqu'il est question de traiter du développement des communautés francophones et acadiennes, il faut éviter les comparaisons qui ne tiennent pas compte des spécificités et des expériences particulières de chacune. Plusieurs communautés francophones au Canada sont d'une diversité grandissante en raison des pôles d'immigration et de développement économique.

Il nous faut prendre soin de relativiser la capacité de développement de chacune des communautés francophones et acadiennes et d'examiner leurs niveaux d'aspiration. Les stratégies d'action peuvent et doivent différer. En somme, il serait erroné de tenter d'uniformiser nos constats et de les appliquer à l'ensemble des communautés. Cela ne doit pas pour autant désresponsabiliser ces dernières face aux défis auxquels elles sont confrontées. Nonobstant les différences qui existent, nous croyons fermement que le développement et la réussite des communautés francophones et acadiennes du Canada passent par leur capacité d'interagir entre elles et avec l'ensemble des composantes qui forment la société canadienne, y compris avec le Québec.

Les thèmes développés dans l'outil de discussion, qui a servi de trame lors des rencontres et des forums de discussion, n'ont pas tous été abordés dans l'ensemble des provinces et des territoires. Nos discussions ont surtout été influencées par l'expertise et les intérêts de nos interlocuteurs. Selon cette dynamique, nos constats sont donc présentés à partir des thèmes qui traitent des relations avec les différentes composantes de la société canadienne. Le groupe de travail reconnaît la portée des spécificités et des particularités provinciales et territoriales et ne veut aucunement amenuiser leur importance. Toutefois, il nous apparaît inopportun de dresser un portrait horizontal des communautés sur chacun des thèmes contenus dans le rapport. Nous avons plutôt tenté de faire une sélection judicieuse de certains exemples, situations ou modèles provinciaux et territoriaux à l'intérieur des différents thèmes traités.

Enfin, il est important de souligner que le groupe de travail veut à tout prix éviter de catégoriser les communautés ethniques ou linguistiques. Même s'il nous apparaît clair que les groupes identifiés partagent certaines caractéristiques, ils ne constituent en rien des communautés homogènes. Néanmoins, nous avons jugé nécessaire de faire des distinctions entre certains groupes qui composent la société canadienne afin de mieux cerner nos propos.

Observations du groupe de travail

sur l'état des relations entre les communautés francophones et acadiennes et les autres composantes de la société canadienne

« *Dialogue* est un mot qui reprend un concept très canadien, une voie de communication franche et ouverte. Mais ce n'est pas rien qu'un mot, c'est aussi une fenêtre sur la prochaine société dans laquelle nous vivrons, une fenêtre qui aura permis d'observer la diversité qui existe déjà, d'en développer la compréhension puis d'en rassembler les énergies pour aller de l'avant ². »

Observations générales

Des constats sur l'état des relations ne peuvent être dégagés sans avoir préalablement pris le soin de mettre en perspective l'évolution historique des relations qu'entretiennent les communautés francophones et acadiennes avec les autres composantes de la société canadienne.

L'histoire du Canada nous a appris dès ses origines que les rapports entre les trois grandes communautés joueraient un rôle important dans l'évolution du pays. Les relations entre les différentes communautés linguistiques habitant au pays ont grandement contribué à façonner les multiples identités canadiennes. Cette citation de l'essayiste John Saul exprime bien l'idée de complémentarité des différentes communautés dans la formation et l'évolution du Canada :

« Mon argument de base veut donc que le Canada soit construit comme un immeuble, sur des fondations de sous-sol triangulaires, c'est-à-dire que trois grands piliers soutiendraient la civilisation canadienne : un pilier autochtone, un pilier francophone et un pilier anglophone... et puis au fur et à mesure du passage du temps et de l'immigration, nous avons superposé des étages à d'autres étages. Chaque vague d'immigrés ajoute un étage à notre civilisation ³. »

Pourtant, le Canada est un pays encore relativement jeune. L'état des relations s'inscrit dans un continuum toujours en pleine évolution qui est grandement influencé par un cadre constitutionnel positif. La nature des relations entre les francophones et les autres communautés linguistiques a été influencée par de nombreux facteurs historiques, sociaux, économiques, culturels et politiques. Tout comme le Canada, ces relations ont évolué dans le temps. Elles ont aussi été parsemées d'obstacles, de malentendus et de différences parfois marquées. Pourtant, le Canada est reconnu sur le plan international comme étant l'un des pays qui a le mieux réussi à bâtir une société basée sur la diversité. Le philosophe Will Kymlicka vante les succès du Canada en affirmant :

« Que nous ayons réussi à faire face à toutes ces formes de diversité simultanément tout en arrivant à vivre ensemble dans une atmosphère de paix et de civilité est, selon tous critères objectifs, un accomplissement remarquable. Nous accommodons un niveau d'immigration qui dans la plupart des pays provoquerait un nationalisme xénophobe;



La Gouverneure générale, Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, lors de son discours prononcé à l'occasion de la réception donnée à Rideau Hall pour le lancement officiel de *Dialogue*, le 11 février 2000.

« Grâce à votre Dialogue et en luttant contre les idées reçues, vous aurez éloigné le sujet des ornières où il est trop facile de l'abandonner. Vous aurez inventé de nouvelles espérances parce que vous aurez lu avec un œil neuf ce qui doit compter et ce qui n'est pas essentiel. »

Extrait du discours de la Gouverneure générale.

² Extrait du discours de Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada, prononcé à l'occasion du lancement du projet *Dialogue* à Rideau Hall, le 11 février 2000.

³ Saul, John: *Frontières et passages du théâtre franco-ontarien*, Liaison, no 107, été 2000.

nous avons appris à vivre avec un nationalisme minoritaire vigoureux qui dans plusieurs pays provoquerait l'anarchie et la guerre civile; et nous avons institutionnalisé, même constitutionnalisé, les droits des peuples autochtones à une époque où de nombreux pays tentent toujours de nier les droits, et l'existence même, de peuples autochtones à l'intérieur de leurs frontières ⁴. »

S'il est vrai que le Canada est un pays fondé sur la diversité, il n'en reste pas moins que des défis importants se posent sur le plan des relations entre les divers groupes qui le composent.



Célébration de la journée de la francophonie terre-neuvienne et labradorienne à l'Assemblée législative, à St. John's, Terre-Neuve et Labrador, le 30 mai 2000.

Dans notre analyse des relations entre les communautés francophones et les autres groupes qui composent la diversité canadienne, il nous apparaît à propos de relever certains facteurs qui semblent exercer une influence prédominante. Inéluctablement, les événements et la conjoncture politiques des dernières décennies ont joué un rôle déterminant dans le développement des idées et de la culture politique des Canadiens et des Canadiennes. L'adoption de la *Loi sur les langues officielles* (1969) – qui fut révisée en 1988 –, le rapatriement de la Constitution canadienne (1982), l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982), les impasses constitutionnelles liées aux Accords du lac Meech (1987) et de Charlottetown (1992), les référendums sur la souveraineté du Québec de 1980 et de 1995 ainsi que la mise en œuvre de la *Loi sur le multiculturalisme* (1988) sont autant d'événements qui ont marqué à divers degrés le paysage politique canadien et qui ont, par ricochet, influencé la nature et la dynamique des relations entre les différentes composantes de la société canadienne.

La présence de régionalismes dans la culture politique canadienne a par ailleurs été manifeste tout au long de la tournée. Le fort sentiment d'appartenance qui se dégage des identités régionales affecte énormément les perceptions et les idées politiques qu'ont les Canadiens et Canadiennes d'eux-mêmes et de leurs concitoyens et concitoyennes des autres régions du pays. Dans une certaine mesure, cela contribue aussi à la richesse du pays. La présence et la manifestation de ces régionalismes s'observent également à travers les différents partis politiques représentés à la Chambre des communes. Il s'agit sans aucun doute d'un autre exemple qui illustre bien la diversité canadienne.

À la lumière des rencontres qu'il a eues, le groupe de travail est d'avis qu'il existe actuellement un niveau relativement élevé d'acceptation du caractère bilingue du Canada. Nombreux ont été les témoignages d'individus et de groupes non-francophones qui ont reconnu la légitimité de la dualité linguistique au pays et qui y ont vu un appui à la diversité. La forte croissance du taux de bilinguisme parmi les anglophones, telle que démontrée dans les statistiques et les divers témoignages d'intervenants que nous avons rencontrés, vient confirmer cette constatation.

La tournée du groupe de travail aura aussi permis de réaliser qu'une majorité de Canadiens et de Canadiennes connaissent mal la réalité francophone à l'extérieur du Québec. Que ce soit les anglophones, les communautés ethnoculturelles ou les autochtones, ces groupes ont une faible connaissance de la francophonie canadienne, d'autant plus que cette connaissance se limite trop souvent au Québec.

⁴ Kymlicka, Will; *Finding our Way; Rethinking ethnocultural relations in Canada*, Oxford University Press, 1998, p. 3

Les relations entre les francophones du Canada

Constats généraux

Les changements liés à la modernité ont eu un impact considérable sur la société canadienne. Ainsi, l'évolution démographique et la révolution technologique ont non seulement bouleversé la façon de vivre des Canadiens et des Canadiennes, elles ont contribué à redéfinir leurs rapports entre eux ⁵. Il appert qu'une diversité grandissante au sein de la population francophone ait été une conséquence de ces changements démographiques.

La reconnaissance étatique et les changements survenus au sein de l'environnement juridique ont fait en sorte que les communautés francophones et acadiennes ont aussi beaucoup évolué au cours des quarante dernières années. Depuis les États généraux du Canada français de 1967 jusqu'à aujourd'hui, la francophonie canadienne a connu de nombreux changements. En matière de droits linguistiques, d'éducation et de développement communautaire, les résultats ont été appréciables, les progrès indéniables ⁶. Cela ne signifie pas pour autant que les communautés n'aient pas à faire face aujourd'hui à des défis importants dans chacun de ces secteurs.

Dans l'ensemble, les communautés francophones et acadiennes semblent être plus aptes à explorer et à se poser des questions sur les bénéfices liés à l'ouverture aux autres. Il fut tout à fait normal et nécessaire que les efforts déployés au cours des trente dernières années aient été investis en grande partie dans le développement et l'établissement d'institutions et de réseaux francophones. Malgré des données démographiques qui incitent parfois au découragement, la vitalité des communautés francophones minoritaires témoigne de la volonté de ces dernières d'assurer leur développement et leur épanouissement.

Pour le groupe de travail, il fut pour le moins étonnant de constater le peu d'interaction existant entre les différentes communautés francophones du pays. À l'exception du réseau associatif, les échanges intercommunautaires nous sont apparus quasi-inexistants. Aussi, il existe une forte méconnaissance de la francophonie canadienne au sein même des communautés francophones et acadiennes du Canada. Il semble à cet égard que les jeunes soient en général plus sensibilisés à l'existence d'une francophonie pancanadienne. Même si les distances géographiques importantes qui séparent les communautés rendent difficiles toute forme d'échanges et d'interactions, la faiblesse des liens non institutionnels – qui dépassent le cadre associatif – au sein de la francophonie canadienne devrait nous inquiéter. Le fait de retrouver peu de lieux communs nous apparaît comme étant non-représentatif de la vitalité des communautés francophones et acadiennes. Nul ne peut douter du besoin de développer une plus grande connaissance et reconnaissance des différentes communautés francophones et acadiennes du Canada.

Depuis les États généraux du Canada français de 1967 jusqu'à aujourd'hui, la francophonie canadienne a connu de nombreux changements, notamment en ce qui concerne les droits linguistiques, l'éducation et le développement communautaire.



Murale de la francophonie qui orne l'un des murs de l'École Monseigneur de Laval, à Regina, Saskatchewan.

⁵ Réf. : Allocution prononcée par M. Bob Rae, ex-premier ministre de l'Ontario, lors du forum de discussion du projet *Dialogue* tenu à l'Université de Toronto, le 12 avril 2000.

⁶ Le groupe de travail encourage fortement le lecteur à se référer aux profils provinciaux et territoriaux des communautés francophones et acadiennes qui ont été produits par la FCFA du Canada dans le cadre du projet *Dialogue*.



Forum de discussion avec la communauté francophone de Victoria, en Colombie-Britannique, le 11 mai 2000.

« Avant, avec l'appellation Canadien français, on faisait surtout référence au Québec et au Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, le fait d'avoir des noms comme Fransaskois, Franco-Albertain, Franco-Ontarien, nous permet de prendre conscience et d'accepter qu'il y a d'autres réalités francophones. »

Commentaire entendu lors d'un forum de discussion à Regina, Saskatchewan, le 14 avril 2000.

Aussi, il ne faut pas chercher à dissimuler le fait que les communautés francophones ont souffert d'un certain repli sur elles-mêmes. Bien que l'on puisse le justifier par le besoin qu'elles ont eu de défendre leurs droits et de bâtir leurs institutions, le manque d'ouverture et l'isolement ne les servent plus très bien. Le discours maintes et maintes fois répété pour défendre leurs droits auprès du gouvernement fédéral et du Québec doit être repensé, reformulé et ancré dans une modernité qui interpelle autant les communautés que les gouvernements. Il est permis de croire qu'un discours positif et dynamique prenant source dans la vitalité des communautés, axé sur l'ouverture aux autres et résolument tourné vers l'avenir – et non vers une vision strictement passiste – engendrerait de bien meilleurs résultats.

L'expression de l'identité francophone et acadienne au Canada

La quête d'une identité collective a toujours représenté un défi de taille pour les francophones vivant au Canada. Concept évolutif, l'identité constitue également une notion abstraite, parfois difficile à bien circonscrire.

« L'appartenance culturelle, comme l'identité, est un phénomène essentiellement social qui a comme lien principal le processus de socialisation qui permet à des personnes de partager une histoire, une culture et des expériences de vie qui contribuent à la naissance d'un sentiment d'appartenance et à l'émergence d'une identité distincte ⁷. »

Définir et traiter de l'identité dans le contexte de la modernité n'est pas simple, comme en ont fait foi les consultations publiques et privées tenues au cours de la tournée pancanadienne du groupe de travail. En raison de la rapidité avec laquelle la société évolue, l'identité collective et individuelle est aussi appelée à subir de constantes transformations.

La communication et les échanges entre les communautés francophones du Canada n'ont pas toujours été faciles en raison de l'étendue du pays. L'idée d'une communauté nationale francophone a toujours existé, même s'il faut reconnaître qu'elle s'est affirmée et exprimée de différentes façons au cours de l'histoire. Il est clair qu'elle relève davantage d'un espace sociologique imaginaire.

Le rapport dialectique entre les Canadiens français enracinés au Québec et ceux qui se sont établis ailleurs sur le continent n'a jamais cessé depuis les origines de la colonie. Il s'est quelque peu modifié après 1867 avec la colonisation de l'Ouest canadien. Puis, entre 1867 et 1960, une conception du Canada français s'est développée où la langue française et la foi catholique étaient les deux principaux éléments intégrateurs. À la suite du déclin de l'identité canadienne-française, au début des années soixante, on a pu observer le développement de nouvelles identités régionales. Outre les différentes identités régionales de la communauté acadienne des provinces atlantiques, des identités provinciales et territoriales se sont développées un peu partout au Canada et se sont traduites par la formulation de nouveaux noms pour ces communautés : franco-ontarienne, franco-colombienne, fransaskoise, franco-ténoise, franco-yukonnaise, franco-manitobaine, franco-albertaine, etc. La régionalisation des identités francophones a également amené les communautés à cibler et à orienter certaines de leurs actions politiques vers les gouvernements provinciaux et territoriaux. Globalement, la notion de francophonie canadienne a succédé à celle du Canada français, et ce, en entraînant une certaine sécularisation.

⁷ Bernard, Roger; *Le Canada-français : entre mythe et utopie*, Le Nordir, Ottawa, 1998, p. 186

Bien que le contexte de la mondialisation puisse nous amener à conclure à une homogénéisation culturelle de plus en plus forte, l'affirmation et la fierté d'être francophone nous ont semblé manifestes dans l'ensemble des provinces et territoires au Canada. La volonté et la détermination des gens de travailler à l'essor de la langue française d'un bout à l'autre du pays nous sont apparues tout à fait présentes et soutenues. Les progrès réalisés au cours des dernières années ont entre autres permis le développement d'un véritable réseau d'institutions, de ressources et d'outils, ce qui a eu pour effet de créer un regain au niveau de l'expression de l'identité francophone et acadienne. L'avènement de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur les langues officielles* a aussi engendré des retombées positives pour les communautés francophones et acadiennes depuis le début des années quatre-vingt.

Nous avons énoncé précédemment que l'effritement de la notion du Canada français avait donné lieu à une redéfinition de l'identité francophone au pays. Qui plus est, les régionalismes inhérents à la culture politique canadienne sont résolument au centre de la manifestation identitaire des francophones et des Acadiens. Par exemple, lors de notre passage à Terre-Neuve, un francophone a énoncé qu'il se sentait aussi, sinon plus, Terre-Neuvien que francophone et que, même si le Québec était pour lui une référence culturelle évidente, sa façon de se percevoir en tant qu'individu était beaucoup plus influencée par la culture de sa région natale. Il ne faut pas voir en cette affirmation une quelconque contradiction, mais plutôt le signe d'une double appartenance à la langue et à la région géographique. Cela s'applique aussi par exemple aux francophones qui vivent dans les trois territoires du Nord canadien et qui accordent une grande importance à la spécificité géographique et climatique de l'endroit où ils ont choisi de s'établir. Les Acadiens sont aussi très attachés à leur coin de pays et leur patrimoine culturel est grandement empreint des caractéristiques géographiques de l'Atlantique. Le sentiment et la fierté d'appartenir à sa région, à sa province, à son territoire ou encore à son pays font à la fois partie de notre façon de nous percevoir en tant que francophones et en tant que citoyens qui partagent un espace sociologique et politique.

Notre passage en Nouvelle-Écosse nous a permis de constater que les registres de langue exerçaient une influence considérable sur l'identité. À cet effet, des Acadiens de la Baie Ste-Marie nous ont fait part du fait qu'ils se sentaient marginalisés du reste des Acadiens et des francophones d'ailleurs en raison de leur façon de s'exprimer. Pour eux, le registre de langue auquel ils adhèrent fait partie de leur identité propre et ne devrait pas limiter leur pleine participation à la francophonie canadienne. Or, cela semble poser un problème de taille dans l'affirmation de leur identité acadienne à l'extérieur de leur région ou de leur province, ainsi que dans leur capacité d'intégration sur le plan économique.

Un autre palier déterminant de l'expression de l'identité francophone et acadienne peut émerger des phénomènes de la ruralité et de l'urbanité. L'homogénéité des milieux ruraux ou la mosaïque culturelle des métropoles ont des effets bien sentis sur la façon que les francophones se perçoivent sur les plans individuel et collectif. Par exemple, nous avons constaté que les francophones qui vivent à Toronto ou à Vancouver ont une vision davantage pluraliste de leur identité. De leur côté, les Acadiens qui vivent à Caraquet ont un attachement beaucoup plus marqué à leur langue et à leur patrimoine culturel. Il nous est apparu que le milieu ambiant dans lequel vivent les francophones peut exercer une influence considérable dans la fabrication identitaire.



Édifice de la Banque des fermiers de Rustico, à l'Île-du-Prince-Édouard, qui a été transformé en musée afin de commémorer l'œuvre de son fondateur.

Que ce soit la Banque des fermiers, le Collège de l'Acadie ou le Centre d'affaires communautaire, ces institutions du passé et de présent sont des maillons importants du réseau institutionnel développé par la communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard et des autres provinces de l'Atlantique.



Édifice abritant le Centre de formation Wellington du Collège de l'Acadie et le Centre d'affaires communautaire, à Wellington, Île-du-Prince-Édouard.

Que dire des moyens d'expression de l'identité chez les francophones ? Avec le retrait progressif de l'Église en tant qu'acteur social, l'État et les institutions ont pris la relève. C'est ainsi que le réseau associatif au sein de la francophonie canadienne a connu une effervescence remarquable au cours des vingt dernières années. Même si les communautés francophones et acadiennes disposent de certaines ressources nécessaires à leur développement et à leur enrichissement, les défis auxquels elles doivent faire face sont de taille.

La jeunesse francophone et acadienne

Il semble qu'en ce début de millénaire, le concept de l'identité chez les jeunes soit de plus en plus articulé autour d'intérêts plutôt que de notions historiques. La complexification et la multiplication des moyens de communication ont rendu possible une diffusion inégalée de l'information, ce qui a permis aux jeunes de découvrir une foule de possibilités et d'opportunités. Il en est résulté une véritable éclosion de références identitaires. Francophones ou pas, les jeunes Canadiens et Canadiennes vivent dans un monde individualiste et pluraliste, influencé par la culture américaine. Ils ont le choix des références identitaires auxquelles ils désirent s'associer, qu'elles soient environnementales, culturelles, sociales ou autres.

Ainsi, les jeunes veulent vivre leur francité de façon moderne. D'abord et avant tout, ils veulent exercer leur jugement et choisir ce qui leur plaît. Avec les moyens dont ils disposent, il est d'autant plus facile pour eux de s'ouvrir aux autres et de vivre des expériences qui leur permettent d'explorer le monde qui les entoure. Leur réalité est telle qu'ils peuvent maintenant bénéficier de nombreux programmes d'échanges internationaux, étudier, voyager et travailler dans d'autres provinces ou même dans d'autres pays. Ils sont conscients que l'apprentissage des langues représente un enrichissement personnel qui les aidera dans leur cheminement personnel. Lors d'un forum de discussion à Regina, une jeune femme ayant appris le français en immersion nous a confié comment il était important pour elle de pouvoir vivre pleinement sa francité au sein de la communauté, et ce, nonobstant le fait que sa langue maternelle soit l'anglais et que ses origines soient européennes.

L'exogamie a des répercussions importantes chez les jeunes. À Edmonton, de jeunes francophones ont affirmé que le nombre de plus en plus élevé d'étudiants qui provenaient de mariages mixtes rendait plus propice une ouverture aux autres cultures. Les tensions entre les différents groupes linguistiques représentent un problème qui ne se pose pas souvent pour de nombreux jeunes. En général, nous avons constaté que la notion historique de la dualité linguistique occupe beaucoup moins de place dans leurs références identitaires. Cela ne signifie pas qu'ils éprouvent moins de fierté d'être francophones ou Acadiens, bien au contraire. Les jeunes souhaitent d'abord et avant tout que leur francité leur permette de s'épanouir, et ce, partout où ils choisiront de vivre. Pour eux, la dualité linguistique semble constituer une réalité qui leur a été léguée par la génération précédente.



« Les échanges interprovinciaux sont prioritaires pour enrayer le phénomène de méconnaissance entre les francophones des différentes provinces. »

Commentaire fait lors d'une rencontre avec des jeunes de Francophonie jeunesse de l'Alberta à l'École Maurice-Lavallée, à Edmonton, Alberta, le 29 avril 2000.

Selon les régions, l'identité chez les jeunes s'exprime quelque peu différemment, du moins selon ce que nous avons perçu. Par exemple, nous avons rencontré quelques jeunes de la Péninsule acadienne, une région majoritairement francophone du Nouveau-Brunswick, qui affichaient leur identité acadienne avec beaucoup de fierté et de vigueur. Le réflexe de protéger leurs acquis en tant que minorité nous a semblé être au cœur de leurs préoccupations. Dans l'Ouest du pays, il nous est apparu que l'affirmation identitaire chez les jeunes francophones est parfois influencée par le fait que le milieu dans lequel ils se trouvent est plus hétérogène et multiculturel.

Le défi d'engager les jeunes dans leur communauté et dans la promotion de la langue française est bien réel partout au Canada. La diminution du taux de natalité et le phénomène de l'exode des jeunes vers les milieux urbains constituent des réalités auxquelles ont à faire face de nombreuses communautés francophones et acadiennes. Peu de jeunes s'intéressent au mouvement associatif. Certains ont expliqué que l'approche et le type d'activités préconisées ne favorisaient pas toujours la pleine participation des jeunes au sein des communautés. Sans pour autant renier le bien-fondé de ce qui se fait pour les jeunes au sein du milieu associatif, il apparaît donc crucial pour les communautés de permettre aux jeunes de former leurs propres espaces où il leur sera possible d'exprimer pleinement leur francité à travers les causes et les activités qui leur tiennent à cœur. À cet égard, les premiers Jeux de la francophonie canadienne représentent un véritable succès.

La place des communautés francophones et acadiennes au sein de la francophonie internationale

Avec l'émergence d'une francophonie internationale de plus en plus présente sur le plan politique, les communautés francophones et acadiennes doivent plus que jamais sentir qu'elles appartiennent à un espace francophone national et mondial. Le contexte inhérent aux nouvelles réalités de la mondialisation a fait resurgir une interdépendance que l'on peut difficilement ignorer. Loin de faire encourir aux communautés francophones et acadiennes un risque d'affaiblissement de leur identité, cette ouverture devrait, au contraire, être propice à un épanouissement de la langue et de la culture françaises. Elles ont ainsi l'occasion de cultiver leur identité au sein de rapports internationaux en développant divers partenariats. Par exemple, l'expérience que plusieurs communautés ont acquise au niveau du développement économique, des nouvelles technologies et des radios communautaires peut en faire des partenaires convoités. Il en est de même pour les pratiques de développement durable, qu'il s'agisse d'écotourisme, de pêche ou encore de production agricole biologique. Bref, la francophonie internationale constitue un nouvel espace pour les communautés de langue française du Canada.

Vers une communauté nationale francophone renouvelée

Si les communautés francophones et acadiennes veulent participer pleinement à un espace francophone international, elles doivent s'assurer de favoriser l'émergence d'une communauté nationale francophone renouvelée. Les intérêts communs des communautés francophones et acadiennes et ceux des francophones du Québec



Groupe de jeunes rencontré à Caraquet, Nouveau-Brunswick, le 5 juin 2000.

« Dernièrement, quatre entreprises francophones et acadiennes ont participé à deux délégations économiques qui se rendaient en Nouvelle-Angleterre pour développer des échanges commerciaux. Aussi un consortium de sept entreprises acadiennes de l'Î.-P.-É. a participé à une mission économique en Afrique, en Belgique et en France pour explorer les possibilités commerciales dans l'économie du savoir. Je peux vous assurer qu'il y a des bonnes nouvelles qui s'en viennent. [...] La communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É. a fait des pas très importants au cours des dernières années. »

Commentaire entendu lors d'un forum de discussion à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 1^{er} juin 2000.



« Il est essentiel pour assurer notre survie et notre prospérité en tant que peuple et société que les francophones du Canada unissent leurs efforts, leurs connaissances et leurs moyens pour faire face à cette nouvelle réalité et deviennent enfin de véritables partenaires. Ce partenariat passe d'abord et avant tout par une meilleure connaissance de nos milieux respectifs, un oubli de nos divergences politiques et notre volonté d'aller de l'avant. »

Jean Watters, recteur de l'Université Laurentienne, lors du forum de discussion qui se tenait à Québec, le 17 mars 2000.

doivent converger à l'échelle canadienne. Les francophones du Québec sont majoritaires au niveau provincial, mais minoritaires en Amérique du Nord. Il est donc essentiel que tous les francophones du Canada s'allient autour de l'objectif commun d'assurer leur développement en français, et ce, malgré les divergences politiques et d'action.

Étant plus que de simples mots, la notion de communauté nationale francophone doit être accompagnée d'actions concrètes qui permettront aux différentes communautés de se solidariser. Autant les communautés francophones et acadiennes que le Québec francophone ont dorénavant besoin de véritables lieux communs. Cela signifie entre autres d'inviter les Québécois à participer et à jouer un rôle actif dans les structures, les institutions et les organisations francophones du Canada, de partager des ressources et des expertises ou de créer des réseaux fonctionnels dans des domaines névralgiques. Il nous faut agir selon une approche mutuelle et multilatérale. Cela doit se refléter dans divers domaines d'activités. Par exemple, en santé, le recrutement et la formation de personnel qualifié constituent un problème de taille partout au Canada francophone. Ces problèmes ont une acuité accrue au sein des communautés francophones en milieu minoritaire en raison des lacunes importantes au niveau de la formation en français et de l'isolement qui caractérise plusieurs des communautés. Il nous est permis de croire qu'une plus grande collaboration sur le plan national serait bénéfique à tous.

Au niveau économique, l'émergence du phénomène de l'économie sociale au Québec et dans les communautés francophones et acadiennes pourrait faire davantage l'objet de partenariats et de partages d'expertise. Dans une rencontre que nous avons eue avec le *Mouvement des communautés en santé* dans la région de la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick, nous avons pu prendre conscience d'un exemple concret de l'impact que le dynamisme communautaire pouvait avoir sur le secteur économique. On peut en dire ainsi du concept des *communautés ingénieuses* qui a été mis en place dans la Péninsule acadienne. Dans le domaine des arts, où les réseaux sont assez bien développés à l'échelle nationale, la notion de communauté nationale francophone est en voie de réalisation. En éducation postsecondaire, la francophonie canadienne doit se donner les moyens pour permettre une plus grande mobilité étudiante et professorale. Les universités et les collèges doivent continuer à développer des liens nationaux, surtout avec le Québec. Enfin, dans le secteur des communications, il nous faut notamment promouvoir la mise en œuvre d'une politique nationale de diffusion en français.

Recommandations

Le groupe de travail recommande que :

- Dans le but de développer une vision d'une communauté nationale francophone, les communautés francophones et acadiennes entament un exercice de réflexion sur l'identité francophone dans chacune des provinces et des territoires de manière à prendre acte des changements survenus au cours des dernières décennies et, s'il y a lieu, à adapter leurs définitions d'elles-mêmes et leurs priorités de développement;
- La FCFA du Canada et ses associations membres se dotent d'outils qui leur permettront de mesurer avec plus d'exactitude la vitalité des communautés.

Les relations avec les francophones du Québec

Constats généraux

Dans le cadre du *Forum des partenaires de la francophonie* organisé par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, qui se déroulait à Québec du 16 au 19 mars 2000, le groupe de travail *Dialogue* a animé un forum de discussion afin d'examiner les relations entre les communautés francophones et acadiennes et les francophones du Québec. Une trentaine de participants, dont la plupart étaient québécois, ont pris part à ce forum. On y retrouvait essentiellement des leaders œuvrant au sein de différents secteurs névralgiques de la société tels que l'éducation, la santé, l'économie, la jeunesse, la culture et les arts. Plus de 120 observateurs ont aussi assisté à l'événement.

Il convient de préciser que le groupe de travail reconnaît que l'exercice de consultation tenu lors du *Forum des partenaires* de Québec ne lui permet pas de tirer des conclusions définitives ou exhaustives sur l'état des relations entre le Québec francophone et les communautés francophones et acadiennes du Canada. Afin de tracer un portrait complet de la situation, il aurait été nécessaire que le groupe de travail rencontre un plus grand nombre d'intervenants québécois, et ce, dans différentes régions du Québec. Cependant, il est important de mentionner que la thématique des relations avec les francophones du Québec a été traitée dans l'ensemble des provinces et des territoires visités par le groupe de travail et qu'il s'agissait d'un sujet extrêmement important pour les francophones rencontrés.

La volonté de rapprochement avec le Québec français suscitée par l'exercice de *Dialogue* n'est de fait qu'une tentative bien modeste de réfléchir sur l'état des relations et de trouver des pistes afin de renouveler des liens fragmentés, voire imparfaits, du moins si l'on considère le potentiel qui pourrait être atteint. Depuis la tenue des États généraux du Canada français à la fin des années soixante, nombreux ont été les politologues, sociologues et historiens qui se sont penchés sur la dynamique des relations entre les communautés francophones et acadiennes du Canada et le Québec. La régionalisation des identités francophones au Canada, entamée au moment où le Québec entrait dans la Révolution tranquille, existe toujours aujourd'hui. L'éveil du nationalisme québécois a complètement bouleversé la dynamique des rapports entre les communautés francophones et acadiennes et le Québec francophone. Parmi ceux qui ont accordé une attention particulière à ces relations, on retrouve le politologue Louis Balthazar :

« Une brisure s'est opérée entre les Canadiens français du Québec et ceux des autres provinces. Cette brisure a été provoquée par les mutations sociales dues à la modernité, par la conscience nouvelle des Québécois francophones de constituer une majorité et par un nationalisme québécois désormais axé sur le pouvoir politique et la territorialité. Il en est résulté de pénibles malentendus entre Québécois et minorités francophones hors Québec...⁸ »

Après la disparition avouée du Canada français en tant que symbole national, on a pu observer une certaine forme de morcellement de l'identité francophone au Canada. La manifestation de luttes régionales a aussi contribué à ce nouveau



Forum de discussion Dialogue qui se tenait le 17 mars 2000, à Québec, dans le cadre du Forum des partenaires de la francophonie organisé par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du gouvernement du Québec.

« En tant que francophones vivant à l'extérieur du Québec, on est un peu comme les enfants de la séparation, en ce sens que le Québec c'est comme une mère, notre identité est liée à ça, notre langue maternelle ; et le gouvernement fédéral, c'est un peu comme notre père. Il assure notre survie, il a du « cash », il nous donne un toit. Et nous, dans ce contexte-là, comme tous les enfants de séparation, on aime notre mère et on aime notre père, et on ne veut pas déplaire, ni à l'un, ni à l'autre. »

Nancy Juneau, directrice générale de la Fédération culturelle canadienne-française, pendant le forum de discussion qui s'est déroulé à Québec, le 17 mars 2000.

⁸ Balthazar, Louis; *Le Québec et les minorités francophones du Canada* dans le recueil de textes intitulé : *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, Gov. du Québec, 1995, p. 85

phénomène. Depuis, force est de constater que malgré l'usage commun de la langue, les communautés francophones et acadiennes et le Québec francophone ont emprunté des avenues de développement différentes.

Certes, les divergences d'intérêts sur le plan politique constituent un facteur important à considérer dans l'état des relations actuelles. Des francophones qui vivent à l'extérieur du Québec perçoivent souvent le nationalisme québécois comme un obstacle à leurs relations avec le Québec tandis que des Québécois font souvent preuve d'une certaine incompréhension, voire d'une indifférence face aux réalités de la situation minoritaire des communautés francophones et acadiennes du Canada, et ce, souvent en raison d'un manque d'information.

Depuis les échecs constitutionnels du lac Meech et de Charlottetown, les rapports entre les communautés francophones et acadiennes et le Québec francophone ont été caractérisés par un certain éloignement émotif. La volonté de dépolitiser au plus petit dénominateur commun les rapports a eu pour effet de susciter de part et d'autre une conception et une approche utilitaristes des relations.

Il n'est pas singulièrement original, ni très constructif de faire de ce document un lieu pour débattre de qui a tort et qui a raison. Beaucoup a été dit et écrit sur le sujet. De nombreux livres, rapports, colloques ou conférences en ont fait l'objet. Il importe de trouver des moyens pour améliorer les liens qui ne peuvent qu'être bénéfiques à tous les francophones du Canada.

« Il y a des réalités sociétales qui dépassent les frontières et les conflits politiques. Les sociétés civiles ne sont pas réduites aux frontières des États. L'ancien Canada français était justement une forme de société qui transcendait les frontières politiques. La porosité aujourd'hui des États face à la mondialisation redonne d'ailleurs vie à des formes de regroupement qui ont des fonctions sociétales, sans pour autant être des regroupements politiques⁹. »

Selon ce que nous avons entendu lors du forum de discussion de Québec, il nous est permis de croire qu'il existe une volonté réelle et partagée de bâtir des ponts et de consolider les rapports existants entre les sociétés civiles. Pour les communautés francophones et acadiennes du Canada, l'affirmation du fait français au Canada passe indubitablement par la reconnaissance du Québec comme foyer principal de la langue française au Canada. De plus, pour que la francophonie canadienne puisse réaliser ses ambitions, il nous apparaît crucial qu'elle intègre le Québec dans sa définition moderne du Canada francophone. Qui plus est, il s'agit d'abord et avant tout de concevoir et de mettre en œuvre une vision pancanadienne du fait français. Au-delà de l'espace politique qui est le sien, le Québec doit retrouver sa place au sein d'une communauté nationale francophone. Il s'agit bien ici d'une communauté nationale d'intérêts, qui respecte les différences et les spécificités de chacune des communautés francophones du pays, y compris le Québec. S'il n'est pas souhaitable d'homogénéiser de quelque façon que ce soit les francophonies du Canada, il nous apparaît nécessaire de les rallier autour de ce qu'elles partagent toutes : la langue française.

Recommandation

Le groupe de travail recommande que :

- Les communautés francophones et acadiennes adoptent une vision de communauté nationale francophone qui inclut et encourage pleinement la participation de la société québécoise.

« Il est urgent que, tant les Québécois que les francophones du Canada – et j'inclurais même les Franco-Américains –, que nous prenions conscience que nous appartenons à une seule et même communauté francophone et que nous avons tous intérêt à développer une solidarité, un tissu de toutes natures (en informatique, en économie, en culture) pour avoir une certaine force de frappe, pour garantir notre avenir. »

Yvan Forest, président du Conseil de la vie française en Amérique, lors du forum de discussion qui s'est déroulé à Québec, le 17 mars 2000.

⁹ Thériault, Joseph-Yvon; *Les États généraux et la fin du Canada français*, Actes du Colloque tenu à l'Université d'Ottawa du 5 au 7 novembre 1997, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1998, p. 269

Les relations avec les anglophones

Constats généraux

Lorsqu'il est question de faire état des relations avec les anglophones, il convient d'abord de prendre acte de l'hétérogénéité de cette communauté. Nous avons souvent le réflexe d'identifier les anglophones comme étant les descendants des Anglais, des Écossais ou des Irlandais, mais le caractère multiethnique du Canada d'aujourd'hui et la prolifération du phénomène de l'exogamie rendent « l'anglophonie » davantage disparate. Puisque l'anglais est la langue la plus utilisée au Canada, elle devient souvent la langue d'usage que choisissent les nouveaux arrivants. Il semble que la notion même du Canada anglais soit devenue un peu périlleuse; la réalité canadienne d'aujourd'hui permet difficilement d'identifier les anglophones en tant que groupe homogène ¹⁰.

Appui à la dualité linguistique

D'emblée, nous avons certainement senti au cours de nos consultations une ouverture et un appui grandissants des anglophones envers la dualité linguistique, quoique les francophones en semblent très peu conscients. Nous avons constaté que ce principe paraît être de plus en plus enraciné au sein de la population canadienne, et ce, en dépit de ce qui est véhiculé de façon générale par les médias. Il nous apparaît tout aussi pertinent d'affirmer que le caractère bilingue du pays aide grandement les anglophones à définir leur identité en tant que Canadiens et Canadiennes. Ainsi, selon les dires de plusieurs individus rencontrés par le groupe de travail, les francophones constituent une composante fondamentale du tissu social canadien.

Malgré cet attachement au bilinguisme, la méconnaissance qu'ont les anglophones de la réalité francophone au Canada est manifeste. La plupart d'entre eux ne paraissent pas au fait de l'existence et de la vitalité des communautés francophones et acadiennes à l'extérieur du Québec, du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario. Cela est à la fois étonnant et regrettable. Il appartient en grande partie aux communautés francophones et acadiennes de remédier à cette situation. Qui plus est, des anglophones ont exprimé le souhait de voir les francophones jouer un rôle plus important dans la défense et la promotion de la dualité linguistique au pays.

Par ailleurs, les perceptions qu'ont les anglophones des francophones étant très souvent polarisées autour du Québec, les communautés francophones et acadiennes sont parfois liées à ce qui émane de cette province. Les différends constitutionnels entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ainsi que la possibilité toujours présente de voir le Québec quitter la fédération canadienne assujettissent les francophones de l'extérieur du Québec à des préjugés et à des remarques parfois négatives de la part de leurs concitoyens anglophones. Malheureusement, on a souvent tendance à exacerber l'ampleur de ces désaccords qui, dans bien des cas, ne sont pas toujours représentatifs des points de vue ou des opinions des deux communautés respectives. Quant à la *Loi sur les langues officielles*, elle a fait – et fait toujours – l'objet de critiques de la part de différents groupes ou individus. On a, depuis l'implantation de la législation, reproché au gouvernement canadien de



Gino LeBlanc prononçant une allocution devant le Cercle canadien de Winnipeg, au Manitoba, le 27 avril 2000.

« On a le droit comme citoyen et comme Canadien de refuser l'homogénéité. Nous, francophones, on est une composante fondamentale de l'identité canadienne. C'est un atout pour tous les Canadiens. Ça garantit notre diversité culturelle, notre différence comme peuple. »

Commentaire émis lors d'un forum de discussion à Vancouver, Colombie-Britannique, le 11 mai 2000.

¹⁰ Réf. : Allocution de M. Bob Rae, *op. cit.*

vouloir imposer le bilinguisme aux anglophones. Malheureusement, cette perception est encore fort présente dans l'Ouest canadien, comme en témoignent les positions du parti de l'Alliance canadienne (le défunt *Reform Party*) sur les langues officielles.

Le concept des communautés minoritaires de langue officielle

Depuis de nombreuses années, certains intervenants, dont le gouvernement fédéral, ont eu tendance à établir des parallèles entre les communautés francophones du Canada et la communauté anglophone du Québec en partant de la prémisse qu'elles constituaient de part et d'autre des minorités linguistiques au sein des provinces où elles vivent. Pour le groupe de travail, il est important de préciser que les communautés minoritaires de langue officielle ont des statuts qui diffèrent sur le plan national. S'il est vrai que la communauté anglophone du Québec est minoritaire en sol québécois, elle fait néanmoins partie d'une communauté nationale anglophone qui, elle, constitue nettement une majorité sur le plan des nombres. Quant aux francophones vivant à l'extérieur du Québec, ils sont à la fois minoritaires dans leurs provinces et territoires respectifs ainsi qu'à l'échelle nationale.

L'immersion en langue française

Parmi les phénomènes sociaux qu'il a été intéressant d'observer lors de notre tournée du Canada, celui de l'immersion fut particulièrement instructif. Il nous a semblé que les programmes d'immersion jouissent toujours d'une popularité au sein des communautés anglophones. Pour l'année 1998-1999, au delà de 317 000 étudiants étaient inscrits à l'un de ces programmes ¹¹. L'intérêt manifesté pour les programmes d'immersion témoigne d'une certaine ouverture des anglophones à vouloir apprendre la langue française et, il est permis d'en conclure, à vouloir mieux connaître la culture. Bien sûr, plusieurs affirmeront qu'il y a pour les anglophones des avantages singulièrement économiques au bilinguisme. Vu sous cet angle, le bilinguisme aurait une fonction essentiellement utilitaire. Soit, il importe surtout de reconnaître l'effort tout à fait louable qui sous-tend le geste d'ouverture que représente l'immersion. Il faut se rappeler que le but visé par l'immersion ne devrait pas être de convertir les anglophones en francophones, mais bien de favoriser une meilleure compréhension de la francophonie canadienne en tant que société se situant au centre de l'identité canadienne. Bien sûr, cela n'exclut pas la possibilité que certains anglophones fassent le choix de vivre en français. Il faut rappeler que des recherches ont démontré que les classes d'immersion favorisaient une plus grande ouverture d'esprit chez les étudiants.

Malheureusement, les jeunes anglophones en immersion qui apprennent le français ont trop peu d'occasions de développer des liens étroits avec des jeunes francophones. Si, à la fin du processus de l'immersion, un anglophone devenu francophile n'a pas eu la chance de cultiver des liens avec des francophones, il en résulte une certaine forme d'échec ¹². L'apprentissage de la langue française par les anglophones devrait servir de moyen de communication entre les membres des deux communautés. Or, il semble que ce soit rarement le cas.

« Le programme d'immersion est fort et très vivant ici. Dans la région de St. John's, il y a eu une restructuration des programmes d'immersion au Conseil scolaire anglophone qui a soulevé les parents de l'immersion et on a pu voir comment ces parents-là tenaient à leur programme. »

Commentaire entendu lors d'un forum de discussion à St. John's, Terre-Neuve et Labrador, le 29 mai 2000.

¹¹ Données tirées de « L'état de l'enseignement du français langue seconde dans le Canada de l'an 2000 », produit par *Canadian Parents for French*.

¹² Des propos similaires ont été soulevés par le principal du Collège de Glendon de l'Université York, M. Kenneth McRoberts, lors de notre rencontre avec lui.

L'absence de lieux et d'espaces communs entre les gradués de l'immersion et les francophones dans les années qui suivent l'immersion fait en sorte qu'après quelques années, ces francophiles perdent en grande partie l'usage de la langue française. Par conséquent, les possibilités perdues de cultiver des liens entre les deux communautés sont incommensurables.

Dans certaines communautés francophones, il est par ailleurs possible de sentir une forme de malaise face aux programmes d'immersion. Il serait faux d'affirmer qu'il existe aux yeux d'une majorité de francophones vivant en milieu minoritaire une relation de réciprocité entre les écoles d'immersion et les écoles homogènes francophones. Dans des endroits où il n'existe pas d'écoles homogènes francophones, ou lorsque les parents francophones font le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles d'immersion, les programmes d'immersion sont fréquemment perçus par les francophones comme des lieux d'assimilation. Cela est surtout dû à l'importance que les gens accordent à l'école en tant que pilier du développement des communautés.

À la suite de ses consultations, le groupe de travail est d'avis que les francophones devraient s'intéresser davantage aux programmes d'immersion. Aussi, les communautés francophones et acadiennes doivent prendre conscience de tout le potentiel que peut offrir l'immersion quant à la participation des francophiles au sein d'une francophonie canadienne ouverte et pluraliste. Si la francophonie canadienne est réellement prête à se donner une définition plus inclusive, elle doit elle-même s'impliquer et favoriser des échanges au sein d'espaces qui ne sont pas uniquement francophones. De plus, même si les programmes d'immersion remplissent un rôle tout à fait différent des écoles homogènes francophones, ils n'en sont pas moins des lieux privilégiés d'échanges entre les francophones et les anglophones. Il serait intéressant de voir davantage d'activités organisées conjointement.

La valorisation du français dans les autres secteurs importants de l'activité humaine

Si les anglophones ont démontré par la popularité des programmes d'immersion qu'ils étaient de plus en plus ouverts au fait français, la francophonie canadienne est-elle prête à rendre la langue française plus attrayante pour l'ensemble des citoyens canadiens ? Au cours de notre tournée des provinces et des territoires, nous avons pu prendre conscience des possibilités qui s'offrent dorénavant aux communautés de faire une promotion plus active de la richesse et des avantages liés à l'utilisation de la langue française. Que ce soit par l'organisation d'activités à caractère artistique, culturel, économique ou philanthropique, il est possible d'initier ou d'intéresser davantage de francophiles à l'utilisation du français. En milieu minoritaire, il nous apparaît nécessaire que le français soit valorisé dans tous les secteurs de l'activité humaine, comme le milieu de travail ou les loisirs. Le groupe de travail tient néanmoins à saluer l'effort fait par de nombreux organismes qui favorisent la création de liens entre les communautés francophones et anglophones.

Si la francophonie canadienne est réellement prête à se donner une définition plus inclusive, elle doit favoriser des échanges au sein d'espaces qui ne sont pas uniquement francophones.



« Je crois qu'il est essentiel que l'on considère les francophiles comme étant importants pour l'avenir de ce pays. »

Morgan Thiesson, étudiante d'un programme d'immersion, lors d'un forum de discussion à Regina, Saskatchewan, le 14 avril 2000.

Recommandations

Le groupe de travail recommande que :

- Les communautés francophones et acadiennes prennent des mesures concrètes afin d'intégrer, de favoriser la pleine participation et de valoriser la contribution des francophiles et des leaders d'opinion sympathiques à la cause francophone au sein de leurs instances décisionnelles et communautaires;
- Des efforts de rapprochement avec les organisations anglophones qui font la promotion de la dualité linguistique et de l'utilisation de la langue française soient entamés et/ou poursuivis par les communautés francophones et acadiennes;
- Les communautés francophones et acadiennes s'intéressent davantage aux programmes d'immersion en milieu scolaire et puissent ainsi privilégier des liens plus étroits avec la communauté anglophone;
- Les communautés francophones et acadiennes mettent en œuvre des moyens concrets afin de valoriser l'usage de la langue française dans les différents secteurs de l'activité humaine, dont le milieu de travail, les activités culturelles et artistiques et les loisirs.

Les relations avec les communautés ethnoculturelles

Constats généraux

Les premières vagues d'immigration importantes ont débuté à partir de la deuxième guerre mondiale. Depuis le début des années soixante-dix, les modifications aux politiques d'immigration canadiennes ont permis l'arrivée de plusieurs autres millions d'immigrants qui ont choisi de s'établir au Canada en acceptant de s'intégrer au sein des deux grandes communautés linguistiques. Ainsi, selon leur pays d'origine et pour une foule de considérations, qu'elles soient économiques, culturelles ou sociales, ils ont choisi de vivre au Canada en utilisant la langue française ou la langue anglaise. Bien sûr, certains ont eu la possibilité d'apprendre et de faire usage des deux langues officielles, mais leur nombre demeure relativement restreint.

Pour les communautés ethnoculturelles, les conditions d'intégration étaient fort différentes dans les années qui ont précédé les changements aux politiques d'immigration. Il est clair qu'à ce moment, la signification du mot intégration se rapprochait davantage de l'assimilation et d'un certain conformisme. L'introduction par le gouvernement canadien d'une politique sur le multiculturalisme en 1971 (la *Loi sur le multiculturalisme* a été adoptée en 1988) a certes eu des implications importantes et a entraîné des changements majeurs. Cela survenait peu de temps après la tenue de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme et l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* par le Parlement fédéral. L'article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés* a en quelque sorte constitutionnalisé le multiculturalisme¹³. Il va sans dire que l'introduction de ces mesures a eu, et a encore aujourd'hui, un impact considérable sur les relations entre les différents groupes linguistiques au Canada en plus d'influencer grandement la façon qu'ont les Canadiens de se percevoir en tant que collectivité.

Lors de sa tournée, le groupe de travail a rencontré plusieurs associations représentant différentes communautés ethnoculturelles. Dans notre analyse, il nous semble important de préciser qu'il existe à nos yeux une distinction entre les membres des communautés ethnoculturelles qui partagent l'usage de la langue française et ceux qui ont choisi de vivre en anglais. La distinction relève essentiellement du fait que les défis d'intégration au sein des deux grandes communautés linguistiques ne sont pas les mêmes. Pour les immigrants francophones ou francophiles qui choisissent de s'établir à l'extérieur du Québec, la réalité fait en sorte que ces derniers se sentent comme une minorité qui intègre une autre minorité. Il en est de même pour les familles qui se sont établies au pays depuis une ou deux générations.

Les immigrants francophones ou francophiles qui choisissent de s'établir à l'extérieur du Québec se sentent souvent comme une minorité intégrant une autre minorité.



C.W. Cho, directeur du comité exécutif du Conseil ethnoculturel du Canada, pendant le forum de discussion qui a eu lieu à St. John's, Terre-Neuve et Labrador, le 29 mai 2000.

¹³ L'article 27 énonce : Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens.

Les communautés francophones et acadiennes : des sociétés d'accueil ?



« L'intégration est plus facile du côté anglophone que du côté francophone, c'est-à-dire que l'on donne la chance à tous d'apprendre l'anglais, mais pas nécessairement le français. Aussi, le système d'accueil est plus complet dans la communauté anglophone, et cela comprend l'intégration aux écoles. »

Propos tenu lors d'une table ronde avec des membres de communautés ethnoculturelles, à Moncton, Nouveau-Brunswick, le 6 juin 2000.

Depuis une trentaine d'années, le profil démographique du Canada a considérablement changé avec l'arrivée de centaines de milliers d'immigrants et de réfugiés. Par conséquent, la réalité des communautés francophones d'aujourd'hui est empreinte de diversité. On estime qu'entre 15 000 et 17 000 immigrants ayant une connaissance du français arrivent en moyenne chaque année au pays ¹⁴. Nous avons constaté au cours de la tournée que les communautés francophones et acadiennes éprouvent certaines difficultés à intégrer les membres des communautés ethnoculturelles qui partagent la langue française au sein de leurs collectivités. Certains témoignages entendus admettaient qu'il existe manifestement un sentiment de marginalisation, voire d'exclusion des membres des groupes ethnoculturels. Cela est dû en partie à l'existence d'une homogénéité ethnique francophone à l'intérieur de plusieurs communautés. Le politologue Charles Taylor exprime bien l'idée du besoin et de la nécessité de la reconnaissance au sein des démocraties modernes :

« ...l'exigence que nous examinons maintenant est de *reconnaître*, tous tant que nous sommes, la valeur égale des différentes cultures, c'est-à-dire non seulement de les laisser survivre, mais encore de reconnaître leur mérite... tous devraient bénéficier de la présomption que leur culture traditionnelle a une valeur ¹⁵. »

Cela nous amène à revoir la notion même de ce qu'est un francophone. N'est-ce pas quelqu'un qui maîtrise et valorise la langue française, et ce, peu importe le pays dans lequel il est né, l'origine de ses parents, le lieu où il habite, la langue qu'il utilise pour travailler, l'appartenance linguistique de son conjoint ou encore son appartenance culturelle ? Il est évident que de plus grands efforts doivent être faits afin d'inclure les membres des communautés ethnoculturelles qui partagent l'usage de la langue française à l'intérieur de la communauté nationale francophone. Cela passe nécessairement par une meilleure compréhension de leurs réalités et de leurs besoins. Nul ne doute que pour être bénéfique, le dialogue doit d'abord être précédé d'une ouverture aux autres. Les communautés doivent s'ouvrir à un concept de la francité qui dépasse les caractéristiques traditionnelles servant à définir ce qu'est un francophone, telles que l'origine ethnique et la religion.

Si les communautés francophones et acadiennes aspirent à devenir des communautés plus ouvertes à l'intégration des immigrants francophones, quelles sont les conditions à établir ? Par exemple, qu'est-ce que cela implique dans le système d'éducation ? Les communautés sont-elles prêtes à considérer une plus grande inclusion au sein de leurs écoles en intégrant les enfants dans le respect des différences culturelles ? Puisque le droit à la gestion scolaire leur est acquis, il appartient aux minorités francophones de décider qui va fréquenter leurs écoles. Le groupe de travail reconnaît qu'il s'agit d'un débat qui peut renfermer certains contentieux. En outre, la jurisprudence canadienne a donné jusqu'à ce jour peu d'interprétations quant aux pouvoirs des conseils scolaires dans l'application des modalités de sélection des ayants droit.

¹⁴ Réf. : Outil de discussion produit dans le cadre de *Dialogue*.

¹⁵ Taylor, Charles; *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Aubier, 1992, p. 87

Immigration et mécanismes d'intégration des nouveaux arrivants au sein des communautés francophones et acadiennes

Nous avons traité précédemment de l'impact de l'immigration dans la société canadienne au cours des trente dernières années. Les données statistiques nous démontrent clairement que sans l'immigration, le taux de natalité serait insuffisant pour assurer une croissance démographique au Canada. Pour les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire, l'enjeu est capital. Avec la diminution du poids relatif des francophones partout au pays, la capacité de ces dernières à intégrer les immigrants ayant une connaissance de la langue française devient essentielle. À tout égard, l'ouverture des communautés face aux nouveaux arrivants et aux membres des communautés ethnoculturelles qui partagent l'usage de la langue française comporte des avantages qui vont bien au delà des statistiques démographiques.

Sans trop généraliser, on peut distinguer deux principaux motifs pour lesquels les gens décident d'émigrer, soit d'ordre économique et politique. Les personnes qui émigrent pour des raisons politiques le font généralement pour ne plus être soumis au régime politique de leur pays d'origine. Dans ces cas, les termes d'intégration peuvent être un peu plus souples, en ce sens qu'on peut présumer une certaine volonté de rupture avec le passé. Il est toutefois important de préciser que si cette volonté de s'échapper de leurs anciens régimes politiques est bien présente, les immigrants n'en demeurent pas moins attachés à leur culture d'origine. Par ailleurs, il faut se rendre compte que la notion de minorité visible pose de nombreux défis sur le plan de l'intégration. Ainsi, les dynamiques impliquant les minorités visibles diffèrent considérablement de celles qui impliquent les communautés ethnoculturelles de race blanche.

Il appert que les immigrants s'orientent principalement vers les grands centres urbains, tels que Vancouver, Toronto et Montréal. Puisque bon nombre de communautés francophones et acadiennes sont établies en milieu rural et dans des milieux relativement homogènes, le défi est de taille. Néanmoins, dans les villes où réside une masse critique de francophones comme Winnipeg, Moncton et Sudbury, il serait opportun d'examiner les avenues menant à une meilleure intégration des nouveaux arrivants francophones ou francophiles. Pour en arriver à ce résultat, les communautés francophones et acadiennes doivent se doter de structures et de mécanismes d'accueil. Notre tournée consultative nous a révélé qu'aucune association provinciale ou territoriale ne dispose de tels structures ou mécanismes. En raison de la situation démographique et du degré d'assimilation auxquels font face les communautés francophones minoritaires, le dossier de l'immigration doit devenir prioritaire pour les acteurs politiques de la francophonie canadienne. De plus, certains ministères fédéraux, dont Citoyenneté et Immigration Canada et Affaires étrangères et du Commerce international, doivent jouer un rôle important dans la promotion de la dualité linguistique canadienne à l'extérieur du pays et au moment où les nouveaux arrivants entrent au Canada.

L'ouverture des communautés francophones et acadiennes face aux nouveaux arrivants et aux immigrants qui partagent l'usage de la langue française comporte des avantages qui vont bien au delà des statistiques démographiques.



Rencontre avec la présidente de la Filipino Association of Nova Scotia, Angie Sampang, à Halifax, Nouvelle-Écosse, le 26 mai 2000.

La francophonie canadienne doit :

- *comprendre les enjeux reliés à l'immigration francophone au pays ;*
- *prendre acte de la capacité d'accueil de chaque communauté francophone et travailler à son amélioration ;*
- *influencer le processus d'immigration.*



La première ministre du Yukon, l'honorable Pat Duncan, conférencière lors du forum de discussion qui se tenait à Whitehorse, le 16 mai 2000.

La réflexion que nous proposons aux communautés francophones et acadiennes sur la question de l'immigration touche plusieurs volets. Le premier volet relève de la conscientisation. Avant d'entamer toute démarche, il faut que la francophonie canadienne comprenne pleinement les enjeux reliés à l'immigration francophone au Canada. Si les communautés ne s'approprient pas la responsabilité d'agir dans ce dossier, personne ne le fera à leur place.

Le deuxième volet consiste à prendre acte de la capacité d'accueil de chacune des communautés francophones et acadiennes et à travailler à son amélioration. Cela signifie d'abord qu'il faille admettre au départ l'existence d'une asymétrie dans la capacité d'accueil des communautés francophones et acadiennes au Canada. Par capacité d'accueil, nous entendons la présence de conditions favorables à l'intégration – et non à l'assimilation – des immigrants au sein des différentes communautés. Il s'agit de créer un climat social et économique favorable à l'épanouissement des immigrants et au partage des apports inhérents à chaque culture. À cet effet, le groupe de travail est d'avis qu'il est grand temps pour les communautés d'entamer une discussion et une réflexion sur les conditions d'intégration des nouveaux arrivants.

Le troisième volet que nous voulons soulever est celui de l'encadrement juridique relatif aux modalités de sélection des immigrants. Si les communautés francophones et acadiennes veulent influencer le processus d'immigration, elles doivent tenir compte des règles du jeu sur le plan légal. L'immigration est une compétence partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, bien que le fédéral bénéficie d'une prépondérance en cas de désaccord. Plusieurs provinces et territoires sont signataires d'ententes avec le gouvernement fédéral dans ce domaine. Selon la *Loi fédérale sur l'immigration*, les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent être consultés annuellement par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration dans la préparation du plan d'immigration. En vertu de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, les communautés francophones et acadiennes du Canada devraient également faire partie de ces consultations¹⁶.

Les provinces et territoires qui détiennent des ententes avec le gouvernement fédéral ont des pouvoirs accrus sur la sélection des immigrants. Il s'agira de voir s'il est possible pour les communautés francophones et acadiennes de créer un espace politique qui leur permettra d'influencer les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral dans ce processus. Ainsi, des pourparlers devraient être entamés avec les deux paliers de gouvernements afin d'établir le niveau de collaboration souhaité. La FCFA, en tant que représentante nationale des communautés francophones et acadiennes, a certes un rôle important à jouer dans ce processus. Il est aussi primordial que les organismes qui représentent les communautés ethnoculturelles et les nouveaux arrivants soient directement impliqués dans ce dossier.

En somme, il apparaît clair pour le groupe de travail que, considérant la situation démographique des francophones au Canada et le besoin d'adopter une définition plus large de l'identité francophone, les communautés francophones et acadiennes doivent devenir de véritables sociétés d'accueil et des intervenants privilégiés en immigration, sans quoi il leur sera difficile de promouvoir un enrichissement collectif et d'améliorer leurs perspectives d'avenir.

¹⁶ Commissaire aux langues officielles; *Un tracé pour agir – La mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles de 1988*, Commissariat aux langues officielles, 1996, p. 95

Assimilation et préservation du patrimoine culturel

Plus que toute autre chose, il semble que la préservation du patrimoine culturel et de la langue demeure un enjeu de taille pour les communautés ethnoculturelles. L'assimilation linguistique est un enjeu de premier plan pour l'ensemble de ces dernières. Chez plusieurs groupes que nous avons rencontrés et qui résident au Canada depuis plus d'une génération, tels que des Ukrainiens, des Grecs et des Italiens, et ceux appartenant à des vagues d'immigration plus récentes, il existe une inquiétude réelle quant au fait que les prochaines générations perdent l'usage de leur langue d'origine. Nous avons noté que, très souvent, l'engagement individuel envers la religion ou les pratiques religieuses permettent le maintien de l'identité au sein des communautés ethnoculturelles.

Par ailleurs, la diminution du financement du gouvernement fédéral dans les programmes qui accompagnent la politique de multiculturalisme au cours des dernières années a été perçue parmi plusieurs groupes ethnoculturels comme un désengagement de l'État canadien à leurs égards. Les modifications apportées aux modalités de financement ont également été critiquées.

Multiculturalisme et langues officielles

Au moment de son introduction au début des années soixante-dix par le gouvernement du Canada, la politique de multiculturalisme visait une meilleure intégration des nouveaux arrivants et des communautés ethnoculturelles à l'intérieur des deux grandes communautés linguistiques, soit les communautés francophone et anglophone. Les objectifs de cette politique étaient de promouvoir chez ces groupes une participation civique des immigrants et de favoriser le dialogue entre les différentes composantes ethniques du pays. En termes simples, il s'agissait de déterminer les modalités d'une intégration plus juste pour les nouveaux arrivants au sein de la société canadienne (Kymlicka, 1998). Au fil des ans, la politique de multiculturalisme, devenue loi en 1988, a évolué. Davantage conçue autour du principe selon lequel l'identité canadienne reposait sur la pluralité des cultures, elle a par la suite été redéfinie selon une conception renouvelée de la citoyenneté canadienne, axée principalement sur l'adhésion à des valeurs communes et les relations interculturelles¹⁷.

À la lumière de nos rencontres, il a été frappant de constater comment le multiculturalisme, en tant que politique publique, fait encore aujourd'hui l'objet de nombreuses interprétations, plus ou moins conciliantes avec les intentions initiales du gouvernement fédéral, et ce, tant du côté des communautés ethnoculturelles que du côté des communautés francophones. Chez certains groupes ethnoculturels, la mise en œuvre de la politique de multiculturalisme est parfois perçue comme étant un moyen de « ghettoïser » les différentes communautés selon le critère de l'origine ethnique ou de la langue. Autrement dit, plutôt que d'intégrer les membres de ces communautés, la politique aurait pour effet de les marginaliser et de favoriser une forme de « séparatisme ethnique ». Pour d'autres, la politique s'est avérée une excellente façon de promouvoir l'égalité et l'inclusion de la diversité des communautés ethnoculturelles au sein de la société canadienne¹⁸.

« La francophonie canadienne a changé, comme le reste du Canada, et ça, on le voit partout. Mais ce n'est pas tout à fait accepté, ni incorporé à la pensée, et il faut continuer de le faire parce que la réalité du Canada, c'est une réalité multiculturelle, multiraciale, et cette réalité ne changera pas. »

Bob Rae, ex-premier ministre de l'Ontario, pendant son allocution prononcée lors d'un forum de discussion à Toronto, Ontario, le 12 avril 2000.

¹⁷ Houle, François; *Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne de multiculturalisme*, Sociologie et sociétés, Vol. XXXI, no 2, automne 1999, p. 101-123

¹⁸ Cet avis nous a été partagé par le Conseil ethnoculturel du Canada.

Il est possible de construire autour d'une acceptation du pluralisme culturel, tout en reconnaissant que le principe de la dualité linguistique est à la base même de ce qu'est le Canada.

Du côté des francophones du Canada, l'avènement du multiculturalisme a été interprété dans bien des cas comme un affront au principe déjà établi des deux peuples fondateurs. Cette citation du sociologue québécois Fernand Dumont nous donne une idée de la résistance qu'a rencontrée la politique de multiculturalisme au Québec :

« Pratiquement, le Québec français n'est plus qu'une culture parmi tant d'autres. Le bilinguisme est retenu, consacré par la Loi sur les langues officielles de 1969; cependant, séparée de la culture, la langue change de signification. Elle est réduite à un moyen de communication; surtout, elle ne concerne plus directement une collectivité dont elle serait un droit inaliénable. On aura beau continuer de parler de peuples fondateurs, ce ne sera plus qu'une aimable fleur de rhétorique ¹⁹. »

Cette interprétation de la politique de multiculturalisme n'a pas été partagée par tous. D'autres ont louangé les vertus de la politique :

« ... l'adoption du multiculturalisme était une façon de reconnaître la nécessité des langues officielles, ce que tous les pays ont fait implicitement ou explicitement, mais aussi de séparer rigoureusement les langues du style de vie d'une part, et d'autre part de l'héritage ethnique ²⁰. »

Il n'est certes pas du ressort du groupe de travail de faire une analyse politique et sociologique exhaustive de l'impact des lois et des politiques sur le multiculturalisme et sur les langues officielles au sein de la société canadienne, ni de prendre position sur une politique au détriment d'une autre. Nous avons seulement voulu démontrer toute la complexité qui s'en dégage. Néanmoins, il nous apparaît pour le moins évident que l'atteinte d'un dialogue constructif entre les différentes communautés qui composent le Canada ne saurait se faire sans l'élimination de préjugés négatifs et souvent non-fondés sur le multiculturalisme et les langues officielles. Nous croyons qu'il est possible de construire autour d'une acceptation du pluralisme culturel, tout en reconnaissant que le principe de la dualité linguistique est à la base même de ce qu'est le Canada.

D'une part, il est primordial de faire connaître aux francophones les réalités du multiculturalisme en tant que politique publique, ne serait-ce qu'en s'attardant davantage à ses limites au plan de l'intégration sociale et du respect des droits individuels. D'autre part, pour ce qui est des langues officielles, il nous faut réduire au minimum la perception voulant que les francophones constituent un groupe privilégié par rapport aux autres. Même si la majorité des gens rencontrés nous ont paru reconnaître d'emblée le principe de la dualité linguistique, il reste que le financement accordé aux langues officielles provoque parfois bien des frustrations chez certains groupes.

¹⁹ Dumont, Fernand; *Raisons communes*, Éditions Boréal, 1995, p. 38

²⁰ Kymlicka; *op. cit.*, p. 56

Recommandations

Le groupe de travail recommande que :

- La FCFA du Canada et ses associations membres procèdent à la création d'un comité national qui verra à l'élaboration d'un plan d'action dans le dossier de l'immigration;
- La FCFA du Canada et ses associations membres entament une réflexion sur les implications liées au concept de communautés ouvertes dans le but de proposer des moyens d'action visant à favoriser une meilleure intégration des nouveaux arrivants;
- Le gouvernement du Canada revoit ses politiques et ses programmes de langues officielles et de multiculturalisme dans le but d'en assurer une meilleure coordination et complémentarité et que la FCFA du Canada soit l'un des partenaires impliqués dans cet exercice;
- La FCFA du Canada et ses associations membres prennent part activement aux différentes campagnes de sensibilisation contre le racisme.



Les relations avec les peuples autochtones

Constats généraux

Parmi les groupes ciblés par le groupe de travail lors de la tournée, nul ne doutait de l'importance et du défi que représentait la création de liens avec les peuples autochtones. La faiblesse des liens qui existent entre les communautés francophones et acadiennes et les peuples autochtones rendait tout à fait nécessaire et légitime l'exercice entamé par la FCFA du Canada. Le manque d'intérêt de la part de certains groupes autochtones à participer à *Dialogue* nous a d'ailleurs rappelé que rien n'était acquis dans le développement de liens avec les peuples autochtones.

Au cours de l'histoire du Canada, les relations ont souvent été tendues entre les autochtones et les non-autochtones. Cela a laissé, et laisse encore aujourd'hui, des traces. De part et d'autre, des sentiments de méfiance et d'incompréhension ont trop souvent primé. En outre, il semble que le régime politique canadien éprouve encore aujourd'hui des difficultés à intégrer les droits des autochtones, qu'il s'agisse de droits aux ressources naturelles, de droits territoriaux ou autres. Malheureusement, ce vide juridique se traduit souvent en poursuites judiciaires et en conflits.

Le dialogue amorcé avec les peuples autochtones visait en grande partie à estomper les préjugés qui portent atteinte à nos objectifs mutuels. Qui plus est, nous avons tendance à ignorer les exemples de collaboration qui ont existé au cours de l'histoire entre les communautés francophones et acadiennes et les peuples autochtones. Il suffit de se rappeler les manifestations des Canadiens français et des Métis qui s'opposaient à la pendaison de Louis Riel à la fin du XIX^e siècle ou les alliances entre les Micmacs et les Acadiens dans les provinces maritimes au moment de la colonisation de Port-Royal.

La diversité qui existe au sein des communautés autochtones influence *de facto* l'approche que doivent privilégier les communautés francophones dans leurs rapports avec eux. Ainsi, parmi les trois principaux groupes autochtones, soit les Premières Nations, les Inuits et les Métis, tous ont des caractéristiques qui leur sont propres et qui les distinguent les uns des autres. Il va sans dire qu'il existe au sein

de ces trois grands groupes une diversité dont il faut tenir compte. La concentration de leurs populations a un effet direct dans le développement des liens. Par exemple, les Inuits sont principalement concentrés dans le Nord du Québec et dans le nouveau territoire du Nunavut, tandis que les Métis sont dispersés dans l'Ouest canadien. Les communautés autochtones doivent aussi la plupart du temps composer avec l'isolement géographique, ce qui a un effet non-négligeable dans la création et le maintien des relations entre les autochtones et les non-autochtones. Il ne faut pas non plus oublier la spécificité des autochtones habitant dans les trois territoires du Nord canadien.



Cérémonie inuit à Iqaluit, Nunavut, le 4 mars 2000.

Nous avons tendance à ignorer les exemples de collaboration qui ont existé au cours de l'histoire entre les communautés francophones et acadiennes et les peuples autochtones.

Il apparaît évident qu'au delà du facteur géographique, les communautés autochtones sont parfois réticentes à cultiver des liens étroits avec les autres composantes de la société canadienne. L'incompréhension de leurs réalités, la discrimination et le racisme dont ils ont été victimes ainsi que le non-respect de leurs droits ancestraux sont autant de facteurs qui les incitent à l'isolement et à la méfiance. De plus, les problèmes sociaux auxquels font face certaines communautés autochtones ont pour effet de reléguer au second plan les relations intercommunautaires. Leur situation fait en sorte que leurs besoins fondamentaux nécessitent une plus grande mobilisation de leurs ressources humaines et financières.

Dans le développement de leurs liens avec les autochtones, les francophones doivent reconnaître les nuances et les distinctions qui existent entre les autochtones qui vivent sur un territoire et ceux qui vivent en milieu urbain. Il est clair que le mode de vie est différent selon le lieu où vivent les autochtones. Par exemple, les autochtones vivant dans les territoires du Nord canadien ont des traditions établies en fonction du territoire dans lequel ils vivent. À bien des égards, ces autochtones ont choisi de vivre selon leurs coutumes et exigent que l'on respecte cette réalité. Ils ne souhaitent pas être tenus de choisir entre la tradition et la modernité que leur impose la société canadienne.

Notre tournée nous a aussi permis de constater qu'aux yeux de certains autochtones, les droits ancestraux représentaient parfois un concept bien mal défini, tant sur le plan juridique que politique, ce qui semble créer beaucoup de frustrations.

Reconnaissance et droit à l'autodétermination

Au cours des dernières années, quelques événements importants d'envergure nationale sont venus changer la dynamique des relations entre les autochtones et les non-autochtones. Faisant suite aux conclusions de la *Commission royale sur les peuples autochtones*, la création du Nunavut en 1999 a en partie confirmé la légitimité du principe d'autodétermination des peuples autochtones. Il en est de même pour le Traité des Nisga'a en Colombie-Britannique. Ces gestes politiques, largement appuyés par la population canadienne, ont certainement contribué à l'amélioration des relations. L'idée principale derrière ces initiatives en est une de reconnaissance du caractère distinct des peuples autochtones.

Au niveau théorique, la formalisation du droit à l'autodétermination à l'intérieur du cadre fédératif canadien vient appuyer l'idée selon laquelle le Canada serait un état composé de communautés nationales. Même si la volonté de reconnaissance se fait de plus en plus sentir dans les gestes et dans l'approche des gouvernements et de la société civile, cela ne signifie pas pour autant que tout soit parfait, bien au contraire.

« Les relations avec les communautés autochtones sont plus complexes qu'avec les anglophones ou les communautés ethnoculturelles. [...] Il y a d'ailleurs une méconnaissance des cultures de part et d'autre. »

Commentaire entendu lors d'un forum de discussion à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, le 26 février 2000.

Le respect des traités signés dans le passé fait l'objet de nombreux désaccords entre les populations autochtones et les gouvernements. Des efforts considérables restent à faire pour poursuivre un dialogue sain et constructif. Il nous faut d'abord et avant tout reconnaître et accepter la valeur intrinsèque de la culture – au sens large – autochtone.

Pendant la tournée, le groupe de travail a été sensibilisé à certains enjeux propres aux communautés autochtones. Il apparaît que ces enjeux ont une incidence significative sur les relations entre les autochtones et les non-autochtones.



Rencontre avec Norma Shorty, Council of Yukon First Nations, et Mary Jane Jim-Cant, Assembly of First Nations, à Whitehorse, Yukon, le 16 mai 2000.

« Que ce soit pour les autochtones ou les francophones, nous avons besoin d'un équilibre dans la transmission de la culture. Il faut agir parce que d'ici 10 ans, la langue sera peut-être disparue dans chacune de ces communautés. »

Commentaire d'un participant au forum de discussion qui s'est tenu à Whitehorse, Yukon, le 16 mai 2000.

Perte des langues ancestrales

Tout comme les communautés francophones et acadiennes, les peuples autochtones font face à un niveau inquiétant d'assimilation de leurs langues. Dans bien des cas, les communautés ont de la difficulté à préserver les langues ancestrales. On estime que plus de 60 langues autochtones étaient parlées au début du siècle. Depuis, huit ont complètement disparues et on évalue qu'il y a seulement quatre langues encore parlées couramment, soit le Cri, l'Ojibway, le Dakota et le Inuktitut ²¹. Selon l'Assemblée des Premières Nations, en 1951, 87 % des autochtones considéraient leur langue autochtone comme étant leur langue maternelle; en 1996, la moitié des adultes et 71 % des enfants n'avaient jamais parlé une langue autochtone. En milieu urbain, les langues autochtones sont aussi en difficulté.

En plus de la langue, les autochtones sont inquiets de voir leur patrimoine culturel s'estomper au fil des nouvelles générations. Ainsi, les aînés sont les derniers héritiers du patrimoine culturel et de la langue. Ces situations provoquent un affaiblissement identitaire chez les générations nouvelles, ce qui nous est apparu comme l'un des problèmes les plus criants auxquels ont à faire face les différentes communautés autochtones. Il n'est donc pas surprenant que les gouvernements soient interpellés pour des programmes de soutien aux langues ancestrales. Puisque la Constitution canadienne établit que le gouvernement fédéral a compétence en matière autochtone, c'est ce dernier qui est surtout visé ²².

Il existe différents registres de langue chez les autochtones. De plus, les langues autochtones sont davantage des langues orales que des langues écrites. Cela ajoute à la difficulté de transmettre les langues de génération en génération. Il suffit de penser au défi que représente la production de matériel pédagogique. Lors de notre passage à Iqaluit, nous avons constaté que le gouvernement territorial du Nunavut finance la production de contenus pédagogiques en Inuktitut.

Incompréhension liée au financement des langues officielles

Au cours de ses consultations avec les représentants autochtones, le groupe de travail a parfois senti une certaine dose d'incompréhension et de frustration par rapport au financement accordé à la langue française en tant que langue officielle au Canada. Parce qu'ils jouissent de protections constitutionnelles, les francophones sont perçus comme un groupe privilégié. Pourquoi les langues ancestrales autochtones ne pourraient-elles pas bénéficier du même statut accordé à la langue française ? Telle est la question souvent posée par les représentants autochtones. Si l'on accepte que la préservation de la langue est importante pour le maintien

²¹ Tiré d'un article paru dans le *Globe and Mail*, édition du 25 juillet 2000.

²² Réf. : Article 91, alinéa 24 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

de la culture et de l'identité, l'enjeu est primordial. Est-ce que cela signifie qu'un niveau plus élevé de financement accordé par les gouvernements pourrait atténuer le degré d'assimilation et de transfert linguistique ? Sur ce point, il semble que l'intervention de l'État puisse comporter des limites importantes ²³.

En définitive, il semble que la méconnaissance réciproque dont font preuve les communautés francophones et autochtones les unes envers les autres constitue le principal obstacle au développement de relations durables. Il est pour le moins inacceptable qu'après plus de quatre siècles de cohabitation, les relations entre les francophones et les autochtones n'aient pas atteint de meilleurs résultats. Il est clair qu'il existe un besoin urgent d'éduquer les gens aux réalités actuelles des autochtones : les perceptions liées au passé ne sauraient être garantes du futur.

Recommandations

Le groupe de travail recommande que :

- La FCFA du Canada et ses associations membres contribuent à la défense et à la promotion des droits des peuples autochtones, du principe de leur autodétermination au sein du cadre fédératif canadien, ainsi que du respect des traités et des ententes dont ils sont signataires;
- La FCFA du Canada et ses associations membres s'engagent, conjointement avec les associations qui représentent les peuples autochtones, à mettre sur pied des programmes de sensibilisation et d'éducation populaire sur les réalités socio-politico-juridiques des communautés respectives.

²³ Réf. : Allocution de M. Ned Shillington, ex-ministre des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, prononcée dans le cadre du forum de discussion du projet *Dialogue* tenu à Regina, le 14 avril 2000.



Les relations avec les gouvernements

Depuis la deuxième guerre mondiale, le rôle de l'État dans les différentes sphères de l'activité humaine s'est considérablement accru. Au Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont intervenus massivement dans les secteurs économiques et sociaux. L'édification de l'État moderne a permis la mise en place de nombreux programmes, initiatives et mesures destinés à améliorer la qualité de vie des citoyens. Toutefois, au cours des dix dernières années, l'assainissement des finances publiques a obligé les gouvernements à faire des choix et à établir des priorités. Il semble que les gouvernements tentent maintenant de trouver un équilibre entre leurs capacités financières et d'intervention sur les plans économique et social.

Les gouvernements sont souvent la cible de critiques en ce qui a trait au développement des communautés francophones et acadiennes. Certes, le Canada est un pays complexe et extrêmement diversifié d'un point de vue démographique. Même si la francophonie de l'extérieur du Québec est loin de former une majorité sur le plan des nombres, elle veut être reconnue pour sa juste contribution à l'édification de ce qu'est devenu le Canada. Les communautés francophones et acadiennes veulent aussi contribuer pleinement au développement du pays.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux

Lors de notre tournée, nous avons tenu à rencontrer des dirigeants politiques au niveau provincial et territorial afin de les sensibiliser davantage à la réalité des communautés francophones et acadiennes et de connaître leurs perceptions face à la francophonie canadienne. En plus d'avoir rencontré les premiers ministres de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Yukon, nous avons pu discuter avec plusieurs ministres et députés provenant de différentes formations politiques. Dans nos rencontres privées avec les élus provinciaux et territoriaux, nous avons tenté de mettre en valeur le rôle prépondérant que peuvent jouer les gouvernements provinciaux et territoriaux dans la promotion et la défense du principe de la dualité linguistique. Nous avons aussi eu la chance de soulever la question des services en français. À cet égard, il nous a semblé que la plupart des gouvernements en place montrent des signes d'ouverture encourageants.

Sur le plan législatif, il reste beaucoup à faire pour assurer l'application du principe de la dualité linguistique au niveau provincial et territorial. Seuls les gouvernements du Nouveau-Brunswick ²⁴, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard ont des lois qui réglementent l'offre de services en français. Établis par des lois fédérales, les trois territoires ont des lois sur les langues officielles qui traitent de l'offre de services en français selon certaines restrictions. Le gouvernement du Manitoba possède quant à lui une politique qui régit les services de langue française dans cette province.

Dans une majorité de provinces et territoires, nous avons pu constater l'existence d'une instance désignée, généralement au sein du ministère qui s'occupe des relations intergouvernementales, qui a pour mandat de promouvoir l'offre de services en français, de servir de liens entre la communauté francophone et les différents ministères et d'offrir des services de traduction. Ces initiatives gouvernementales méritent d'être reconnues. C'est le cas en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba, en Alberta, au Yukon, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et au Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard ainsi qu'en Colombie-Britannique où la mise sur pied d'un



Rencontre avec deux ministres du gouvernement de l'Ontario : John Baird, ministre des Services sociaux et communautaires, et délégué aux Affaires francophones ainsi que Tony Clement, ministre des Affaires municipales et du Logement. Cette rencontre a eu lieu à Toronto, le 12 avril 2000.

²⁴ En plus de la *Loi sur les langues officielles* qui réglemente les services en français, l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick est reconnue par la Loi 88 qui a été enchâssée dans la Constitution canadienne en 1993.

secrétariat aux affaires francophones a récemment été annoncée. De plus, le groupe de travail a remarqué que ces mécanismes sont plus efficaces s'ils ont un mandat interministériel, comme c'est le cas à l'Île-du-Prince-Édouard.

Même si le groupe de travail reconnaît que la réalité démographique dans quelques provinces et territoires pose un défi dans la livraison de services en français, il est possible pour les gouvernements provinciaux et territoriaux d'explorer différentes formules de prestation de services. Ces gouvernements, tout en tenant compte de leurs réalités respectives, devraient adopter une approche beaucoup plus active vis-à-vis le fait français. La dualité linguistique constitue un élément fondamental de la définition et de l'affirmation du Canada en tant que pays : elle est au cœur même de son existence fédérative. Cela ne doit pas impliquer pour autant que le français soit imposé comme langue d'usage à tous les citoyens canadiens.

Finalement, le groupe de travail est d'avis que les ministres responsables des Affaires francophones au Canada, qui se réunissent périodiquement, doivent se donner des moyens d'action efficaces. Collectivement, les ministres peuvent jouer un rôle plus prépondérant qu'ils ne le font présentement. Il est primordial que, dans chaque province et territoire, la livraison des services en français soit améliorée.

Le gouvernement du Canada

Depuis l'introduction de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Charte canadienne des droits et libertés*, le gouvernement fédéral s'est porté le principal fiduciaire du développement des communautés francophones et acadiennes. Pendant la tournée du groupe de travail *Dialogue*, nous avons voulu accorder le maximum d'attention aux rencontres avec des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, ce qui ne diminue en rien l'importance que nous accordons au rôle du gouvernement canadien dans le développement des communautés francophones et acadiennes.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le gouvernement fédéral s'est attaqué au déficit et a du même coup effectué des coupures budgétaires dans de nombreux programmes. Les conclusions contenues dans les rapports Savoie et Fontaine et dans le premier rapport de la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, ont permis de constater que le gouvernement fédéral avait beaucoup de travail à faire afin de rencontrer ses engagements constitutionnels et légaux envers les diverses communautés francophones au pays.

Le groupe de travail juge fondamental que le gouvernement canadien, le seul gouvernement qui agit pour tous les Canadiens, réitère son engagement face au principe de la dualité linguistique. Les programmes et le discours politique devront tenir compte des différences des deux communautés linguistiques. Dans cette optique, le gouvernement canadien doit se doter d'une politique de développement global pour circonscrire ses actions envers les communautés francophones et acadiennes du Canada.

Par ailleurs, la responsabilité interministérielle semble, selon nous, être un aspect crucial dans le déploiement des ressources et des programmes visant la francophonie canadienne. L'initiative du *Partenariat interministériel pour les communautés de langue officielle* (PICLO), entreprise par Patrimoine canadien, nous apparaît comme un pas dans la bonne direction.



Rencontre avec Bill Braden, député de Great Slave, à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, le 25 février 2000.

Le gouvernement canadien doit se doter d'une politique de développement global pour circonscrire ses actions envers les communautés francophones et acadiennes du Canada.

Adoptée en 1995, la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes s'inscrit dans une volonté de rapprocher les sociétés civiles francophones du Québec et du Canada.

Il est important que les francophones soient davantage présents et actifs dans le domaine municipal.

Le gouvernement du Québec

Le groupe de travail reconnaît que la *Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada*, adoptée en 1995 par le gouvernement du Québec, s'inscrit dans une volonté de rapprocher les sociétés civiles francophones du Québec et du Canada. Même si l'engagement financier du gouvernement québécois dans le cadre de cette politique reste modeste, il revient exclusivement au gouvernement québécois de dépenser les deniers publics québécois selon ses choix. Pour le groupe de travail, l'engagement politique du gouvernement québécois à l'égard des francophones du Canada devrait être au centre de toute action.

Après avoir échangé avec des francophones de partout au pays, le groupe de travail est d'avis que le gouvernement du Québec doit exercer un leadership accru sur les dossiers qui touchent les communautés francophones et acadiennes du Canada. Nonobstant les objectifs politiques qui sont les siens, nous pensons que le gouvernement québécois a une responsabilité morale de s'engager davantage envers la communauté nationale francophone. Par exemple, dans le dossier de la mobilité étudiante, le gouvernement québécois pourrait poser un geste de solidarité en abolissant les tarifs différentiels que les universités imposent aux étudiants francophones du Canada. Il pourrait aussi réviser sa politique d'aide financière afin de favoriser une présence québécoise dans les institutions postsecondaires francophones à l'extérieur du Québec. De plus, les mécanismes de concertation entre les représentants du gouvernement québécois et ceux des communautés doivent être renforcés au delà de ce qui existe à l'heure actuelle avec la *Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada*.

Les municipalités

Durant sa tournée, le groupe de travail a eu la chance de rencontrer quelques élus municipaux. Avec la dévolution de responsabilités des provinces et des territoires vers les municipalités qui s'est opérée au cours des dernières années, les municipalités ont à jouer de nouveaux rôles sans nécessairement disposer des ressources pour les assumer.

S'il est vrai que le concept de la dualité linguistique est de plus en plus accepté au sein de la communauté anglophone en général, on ne peut pas en dire autant de son application au sein des municipalités où vivent une masse critique de francophones. Les exemples de la nouvelle municipalité d'Ottawa et de celle de Moncton, où l'on a refusé le bilinguisme officiel, sont là pour nous rappeler qu'il n'y a rien d'acquis. Il nous semble important que les communautés francophones et acadiennes soient davantage présentes et actives dans le domaine municipal. Par ailleurs, les fusions municipales opérées dans quelques provinces risquent de diminuer l'influence politique des francophones au sein des municipalités qui étaient auparavant composées majoritairement de francophones.

Recommandations

Le groupe de travail recommande que :

- Le gouvernement du Canada fasse preuve de plus de leadership dans la promotion de la dualité linguistique et réitère son engagement en se dotant d'une politique de développement global pour les communautés franco-phones et acadiennes du Canada;
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux fassent preuve de leadership dans l'adoption de mesures législatives garantissant l'offre active et la livraison de services en français de qualité;
- Les pouvoirs municipaux reconnaissent et assument leurs responsabilités envers les communautés francophones et acadiennes en garantissant l'offre active et la livraison de services en français de qualité;
- Les différents paliers de gouvernement réitèrent leurs engagements envers les différentes composantes de la société canadienne.



Pour une vision de la société canadienne

La citoyenneté, élément de solidarité de premier ordre, peut être définie de différentes façons. Elle est influencée par des réalités historiques, linguistiques, géographiques, socio-politiques, juridiques, économiques et autres.

À la lumière des constats qu'il a dressés au cours de sa tournée nationale, le groupe de travail propose une vision de la société canadienne axée sur trois principes interdépendants, soit l'équité, la diversité et la communauté.

Équité

Respecter le principe de l'équité, c'est offrir à chaque citoyen et citoyenne de la société canadienne toutes les chances possibles afin qu'ils parviennent à des résultats égaux, peu importe leurs conditions. Du principe de l'équité découle notamment l'asymétrie des moyens : le régime de péréquation et l'universalité des services de soins de santé en sont des exemples d'application.

Diversité

Appuyer le principe de la diversité, c'est reconnaître que l'interaction entre les diverses composantes d'une société entraîne de meilleurs résultats. C'est aussi encourager l'idée que différentes perspectives permettent une prise de décision plus juste et éclairée dans le respect des spécificités raciales, linguistiques, culturelles, religieuses, régionales, etc. Au Canada, la diversité est ancrée dans la Constitution, notamment par les articles traitant des langues officielles, du multiculturalisme et des peuples autochtones.

Communauté

La communauté, c'est la cohabitation de la diversité et de l'équité. C'est adhérer en tant que citoyen et citoyenne à des valeurs sociales communes et assumer ses responsabilités individuelles et collectives en contribuant au développement de la société canadienne. Le principe de la communauté est en redéfinition constante.

Pour nous de la communauté nationale francophone, être citoyen canadien, c'est vivre pleinement notre francophonie dans le respect et l'ouverture aux autres, tout en étant conscient que les langues officielles sont un gage de l'identité canadienne.

Recommandations

Le groupe de travail recommande que :

- La FCFA du Canada propose la création d'une fondation permanente qui aura pour but principal de faire la promotion du dialogue entre les communautés francophones et acadiennes et l'ensemble des composantes de la société canadienne en élaborant des projets de collaboration et en effectuant des recherches;
- La FCFA du Canada et ses associations membres intègrent l'approche du projet *Dialogue* dans leurs démarches et leurs actions respectives;
- Les communautés francophones et acadiennes du Canada promeuvent le fait français dans le cadre de la promotion de la diversité, et ce, en collaboration avec les autres composantes de la société canadienne.

Sommaire des recommandations

Les relations entre les francophones du Canada

1. Que, dans le but de développer une vision d'une communauté nationale francophone, les communautés francophones et acadiennes entament un exercice de réflexion sur l'identité francophone dans chacune des provinces et des territoires de manière à prendre acte des changements survenus au cours des dernières décennies et, s'il y a lieu, à adapter leurs définitions d'elles-mêmes et leurs priorités de développement;
2. Que la FCFA du Canada et ses associations membres se dotent d'outils qui leur permettront de mesurer avec plus d'exactitude la vitalité des communautés.

Les relations avec les francophones du Québec

3. Que les communautés francophones et acadiennes adoptent une vision de communauté nationale francophone qui inclut et encourage pleinement la participation de la société québécoise.

Les relations avec les anglophones

4. Que les communautés francophones et acadiennes prennent des mesures concrètes afin d'intégrer, de favoriser la pleine participation et de valoriser la contribution des francophiles et des leaders d'opinion sympathiques à la cause francophone au sein de leurs instances décisionnelles et communautaires;
5. Que des efforts de rapprochement avec les organisations anglophones qui font la promotion de la dualité linguistique et de l'utilisation de la langue française soient entamés et/ou poursuivis par les communautés francophones et acadiennes;
6. Que les communautés francophones et acadiennes s'intéressent davantage aux programmes d'immersion en milieu scolaire et puissent ainsi privilégier des liens plus étroits avec la communauté anglophone;
7. Que les communautés francophones et acadiennes mettent en œuvre des moyens concrets afin de valoriser l'usage de la langue française dans les différents secteurs de l'activité humaine, dont le milieu de travail, les activités culturelles et artistiques et les loisirs.

Les relations avec les communautés ethnoculturelles

8. Que la FCFA du Canada et ses associations membres procèdent à la création d'un comité national qui verra à l'élaboration d'un plan d'action dans le dossier de l'immigration;
9. Que la FCFA du Canada et ses associations membres entament une réflexion sur les implications liées au concept de communautés ouvertes dans le but de proposer des moyens d'action visant à favoriser une meilleure intégration des nouveaux arrivants;
10. Que le gouvernement du Canada revoit ses politiques et ses programmes de langues officielles et de multiculturalisme dans le but d'en assurer une meilleure coordination et complémentarité et que la FCFA du Canada soit l'un des partenaires impliqués dans cet exercice;
11. Que la FCFA du Canada et ses associations membres prennent part activement aux différentes campagnes de sensibilisation contre le racisme.

Les relations avec les peuples autochtones

12. Que la FCFA du Canada et ses associations membres contribuent à la défense et à la promotion des droits des peuples autochtones, du principe de leur autodétermination au sein du cadre fédératif canadien, ainsi que du respect des traités et des ententes dont ils sont signataires;
13. Que la FCFA du Canada et ses associations membres s'engagent, conjointement avec les associations qui représentent les peuples autochtones, à mettre sur pied des programmes de sensibilisation et d'éducation populaire sur les réalités socio-politico-juridiques des communautés respectives.

Les relations avec les gouvernements

14. Que le gouvernement du Canada fasse preuve de plus de leadership dans la promotion de la dualité linguistique et réitère son engagement en se dotant d'une politique de développement global pour les communautés francophones et acadiennes du Canada;
15. Que les gouvernements provinciaux et territoriaux fassent preuve de leadership dans l'adoption de mesures législatives garantissant l'offre active et la livraison de services en français de qualité;
16. Que les pouvoirs municipaux reconnaissent et assument leurs responsabilités envers les communautés francophones et acadiennes en garantissant l'offre active et la livraison de services en français de qualité;
17. Que les différents paliers de gouvernement réitèrent leurs engagements envers les différentes composantes de la société canadienne.

Recommandations générales

18. Que la FCFA du Canada propose la création d'une fondation permanente qui aura pour but principal de faire la promotion du dialogue entre les communautés francophones et acadiennes et l'ensemble des composantes de la société canadienne en élaborant des projets de collaboration et en effectuant des recherches;
19. Que la FCFA du Canada et ses associations membres intègrent l'approche du projet *Dialogue* dans leurs démarches et leurs actions respectives;
20. Que les communautés francophones et acadiennes du Canada promeuvent le fait français dans le cadre de la promotion de la diversité, et ce, en collaboration avec les autres composantes de la société canadienne.

Liste des rencontres – Tournée Dialogue

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Le vendredi 25 février 2000 – Yellowknife

- Député de Yellowknife South, Brendan Bell
- Président de l'Assemblée législative, Tony Whitford
- Maire de Yellowknife, David Lovell
- Député de Frame Lake, Charles Dent
- Ministre des Finances, Joseph Handley
- Député de Great Slave, Bill Braden

Le samedi 26 février 2000 – Yellowknife

- Rencontre avec des représentants de la communauté francophone
- Centre d'amitié autochtone de Yellowknife, Chuck Larocque, directeur général

Le dimanche 27 février 2000 – Yellowknife

- Rencontre avec les délégués de l'Assemblée générale de la Fédération Franco-TéNoise
- Inauguration de l'École Allain St-Cyr

NUNAVUT

Le vendredi 3 mars 2000 – Iqaluit

- Visite du Campus d'Iqaluit du Collège de l'Arctique, John Clay, directeur des programmes de certificats et de diplômés
- Ministère des Affaires intergouvernementales, Tom Thompson, sous-ministre adjoint

Le samedi 4 mars 2000 – Iqaluit

- *Nunavut Tourism*, Madeliene Redford, directrice générale
- Ministère de l'Éducation, Daniel Omilgoitok, sous-ministre adjoint et son équipe
- Commissaire aux langues du Nunavut, Eva Arreak
- Association Kakivak, Brian McLeod, directeur
- Cérémonie Inuit
- Forum de discussion au Centre communautaire francophone
- Souper communautaire

Le dimanche 5 mars 2000 – Iqaluit

- Conseil du développement social du Nunavut, Mary Wilman, présidente

ONTARIO

Le lundi 10 avril 2000 – Ottawa

- Forum de discussion avec des organismes provinciaux francophones
- Secrétaire d'État – Francophonie et Diversification de l'économie de l'Ouest, Ron Duhamel
- Forum de discussion avec des organismes régionaux
- Conseil de transition de la nouvelle municipalité d'Ottawa, Camille Guilbault et Pierre Tessier

Le mardi 11 avril 2000 – Toronto

- Parti libéral, Paul West, adjoint exécutif du Chef de l'Opposition libérale
- Université York, Kenneth McRoberts, principal du Collège universitaire Glendon
- Groupement jeunesse de Toronto
- Intervenants du domaine de la santé
- TVO/TFO, Isabel Bassett, présidente et directrice générale et Richard Gauthier, directeur, planification stratégique et relations
- Chercheur universitaire et aviseur au ministère de l'Éducation du Nunavut concernant la politique sur les langues officielles, David Corson
- *Centre for Excellence in Research on Immigration and Settlement*, Kenise Murphy Kilbride, *Early Childhood Education*, Ryerson Polytechnic University

Le mercredi 12 avril 2000 – Toronto

- Ministre des Services sociaux et communautaires et ministre délégué aux Affaires francophones, John Baird
- Ministre des Affaires municipales et du Logement, Tony Clement

- Directrice générale de l'Office des affaires francophones, Jacqueline Frank
- Rencontre avec des groupes ethniques francophones
- Réception de l'Assemblée parlementaire de la francophonie à l'Assemblée législative, Queen's Park
- Ministère de l'Éducation, Sue Herbert, sous-ministre, et Maurice Proulx, sous-ministre adjoint
- Forum de discussion à l'Université de Toronto, conférencier invité, Bob Rae

Le jeudi 13 avril 2000 – Toronto

- Ville de Toronto, Mario Silva, conseiller municipal et responsable du dossier francophone
- *Chiefs of Ontario*, Andrew Reuben, directeur général/Visite d'un *Friendship Centre*
- *Canadian Parents for French*, Pierre Ouellette, directeur général
- Coordonnateurs des services en français des ministères de l'Ontario
- Juristes francophones et francophiles de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario

SASKATCHEWAN

Le vendredi 14 avril 2000 – Regina

- Ministre des Affaires intergouvernementales et autochtones et secrétaire provincial, Jack Hillson, accompagné de son adjoint exécutif, Joel Peterson, du sous-ministre adjoint, Paul Osborne et de Terina Abrahamson de l'Office de coordination des affaires francophones
- *Ukrainian Canadian Congress of Saskatchewan*, Eugene Krenosky et Ed Lysyk
- *Multicultural Council of Saskatchewan*, Joan Meyer, vice-présidente, et Wade Luzny, directeur général
- Ministre de la Justice, Chris Axworthy
- Bureau des minorités de langue officielle, Paul Hepple
- *Saskatchewan Association of Rural Municipalities*, Sinclair Harrison, président
- Maire de Regina, Doug Archer
- *Saskatchewan Indian Federated College, University of Regina*, Dr Eber Hampton, recteur, Johanne Thom, doyenne à l'éducation, et Blair Stonechild
- Forum de discussion, conférencier invité, Ned Shillington, ancien ministre des Affaires intergouvernementales du gouvernement de la Saskatchewan

Le samedi 15 avril 2000 – Saskatoon

- *Task Force on Municipal Legislative Renewal*, Joseph Garcea, président
- *Metis Nation of Saskatchewan*, Robert Doucet, secrétaire
- Rencontres avec des organismes communautaires
- *Canadian Parents for French*, Louise Bray, présidente

MANITOBA

Le mardi 25 avril 2000 – Winnipeg

- Fête commémorative du Cercle Molière (75 ans de création théâtrale)

Le mercredi 26 avril 2000 – Winnipeg

- *Canadian Parents for French*, Claude Lauzon, directeur général
- Hôpital général de Saint-Boniface, Hubert Gauthier, président-directeur général
- Ministre des Finances et ministre responsable des services en langue française, Gregory F. Selinger et le conseiller spécial du Secrétariat des services en langue française, Edmond Labossière
- *Chinese Community Council of Manitoba*, H.C. Lim, président et Cora Hew
- *Winnipeg Chamber of Commerce*, Dave Angus, président

- Centre de santé Saint-Boniface, Suzanne Nicolas, directrice générale
- Forum de discussion au Collège universitaire Saint-Boniface, conférencier invité, Raymond Théberge, doyen à la Faculté d'éducation du Collège universitaire Saint-Boniface

Le jeudi 27 avril 2000 – Winnipeg

- Conseil jeunesse provincial, Natalie Bernardin, présidente
- Conseil de développement économique des municipalités bilingues, François Catellier, président, et Mariette Mulaire, directrice générale
- Conseiller municipal de Winnipeg, Daniel Vandal
- Rues principales Saint-Boniface inc., Norman Dupas, directeur général
- *Indian and Metis Friendship Centre of Winnipeg*, John Morrisseau, directeur
- *Association of United Ukrainian Canadians*, Lily Stearns, présidente et Brent Stearns
- Discours de Gino LeBlanc au Cercle canadien de Winnipeg
- Division scolaire franco-manitobaine, Léo Robert, directeur et Yolande Dupuis, présidente
- Fédération de la jeunesse canadienne-française, Roxanne Dupuis, présidente

ALBERTA

Le vendredi 28 avril 2000 – Edmonton

- Table ronde sur la santé
- Table ronde en éducation
- *Urban Aboriginal Committee*, Val Kaufman et Jeannette Sinclair
- Patrimoine canadien, Rashmi Joshee et Ngeri Waiaki
- Ministère du Développement communautaire – Secrétariat francophone, Denis Tardif, directeur
- *McKernan School*, école d'immersion, Bill Godfrey, adjoint au principal
- Commissariat aux langues officielles, Deni Lorieau, représentant du Commissaire pour les régions de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest
- Chambre économique de l'Alberta, Frank Saulnier, directeur général et Pierre Brault, ancien directeur général
- Forum de discussion avec la communauté, conférencier invité, Mauricio Rivera

Le samedi 29 avril 2000 – Edmonton

- Groupe de jeunes de Francophonie jeunesse de l'Alberta à l'École Maurice-Lavallée
- Association multiculturelle francophone de l'Alberta
- Dîner rencontre avec les présidences des régions de l'Alberta de l'ACFA

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le jeudi 11 mai 2000 – Victoria

- Ministre du Tourisme, de la Culture et des Petites entreprises, Ian Waddell
- Députée de Oak Bay-Gordon Head, Ida Chong
- Ministre du Multiculturalisme et de l'Immigration, Sue Hammell
- Premier ministre de la Colombie-Britannique, l'honorable Ujjal Dosanjh
- *Jewish Community Centre*, Neil Golde, président
- Sous-ministre de l'Éducation, Dr Charles Ungerleider
- *Victoria Canada-China Friendship Association*, Irene Block
- *Intercultural Association of Greater Victoria*, Tomoko Okada
- Société francophone de Victoria, Nicole Hansen, présidente et Monique Cléban, directrice générale
- Forum de discussion avec des membres de la communauté francophone

Le vendredi 12 mai 2000 – Vancouver

- *Canadian Jewish Congress – Pacific Region*, Irwin Nest, directeur général
- Table ronde sur le développement des arts
- *Italian Cultural Centre Society*, Donatola Geller, gestionnaire culturelle
- *Hellenic Canadian Congress of BC*, Peter Capadouca, président
- Table ronde sur le développement économique
- *Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of BC*, Vera Radyo, directrice générale
- Table ronde sur l'éducation, l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle
- Mason Loh, avocat et président de SUCCESS
- Forum de discussion avec la communauté

YUKON

Le lundi 15 mai 2000 – Whitehorse

- Commissaire du Yukon, Judy Gingell
- Gens d'affaires du *Whitehorse Chamber* et le *Yukon Chamber of Commerce*
- Bureau des Services en français du gouvernement du Yukon

Le mardi 16 mai 2000 – Whitehorse

- Première ministre du Yukon, l'honorable Pat Duncan
- Député de Whitehorse Centre, Mike McLarnon
- *Assembly of First Nations*, Mary Jane Jim-Cant
- *Council of Yukon First Nations*, Norma Shorty
- Comité interministériel, représentants du gouvernement du Yukon
- *Yukon First Nations Tourism Association*, Debbie Parent, directrice générale
- *Skookum Jim Friendship Centre*, Maria Benoit, directrice générale
- Mairesse de Whitehorse, Kathy Watson
- *Association of Yukon Communities*, Larry Bagnell, directeur général
- Partenariat communautaire en éducation
- Groupe Espoir, Roch Nadon, coordonnateur, et groupe BYTE, Nicole Edwards, responsable
- Forum de discussion, conférencière invitée, l'honorable Pat Duncan, première ministre du Yukon

Le mercredi 17 mai 2000 – Whitehorse

- Groupe de travail sur le plan stratégique pour les services de santé en français

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le jeudi 25 mai 2000 – Halifax

- Député de Halifax Chebucto, Howard Epstein
- Député de Cole Harbour-Eastern Passage, Kevin Deveaux
- *Council on African Canadian Education*, Charles Sheppard, président et Delvina Bernard, directrice générale
- Maire de la région métropolitaine de Halifax, Walter Fitzgerald
- *Dalhousie University*, professeur David Cameron, directeur du département de Science politique
- *Atlantic Provinces Economic Council*, Elizabeth Beale, présidente-directrice générale
- Ministre des Finances et ministre responsable des Affaires acadiennes, Neil J. LeBlanc
- Représentants du Conseil jeunesse provincial de la N.-É. et Jennifer Bourque, directrice générale
- Forum de discussion avec la communauté acadienne

Le vendredi 26 mai 2000 – Halifax

- Bureau des Affaires acadiennes du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, Paul Gaudet, directeur exécutif
- Association des femmes de la Nouvelle-Écosse, Julie Oliver, directrice générale
- Conseil de développement économique acadien de la Nouvelle-Écosse, Joe Cottreau, directeur général

- Regroupement de développement économique et d'employabilité (RDÉE), Chuck Maillet, coordonnateur
- *Atlantic Jewish Council*, Jon Goldberg, directeur général
- Dan Paul, auteur d'un ouvrage sur les communautés autochtones
- *Filipino Association of Nova Scotia*, Angie Sampang, présidente
- *Halifax Regional Municipality Community and Race Relations Advisory Committee*, Betty Thomas, présidente
- *Indo-Canadian Association of Nova Scotia*, Raj Yashwant, président

TERRE-NEUVÉ ET LABRADOR

Le lundi 29 mai 2000 – St. John's

- *Association for New Canadians*, Bridget Foster, directrice générale
- Ministère de l'Éducation, Patrick Balsom, directeur des programmes bilingues
- Ministre des Affaires intergouvernementales, Walter Noel, et Aileen O'Rafferty, directrice
- Maire de St. John's, Andy Wells
- *Canadian Parents for French*, Larry Vaters, directeur général
- Député de Port au Port, Gerald Smith
- Ministère du Patrimoine canadien, Edna Hall, directrice régionale, Ellen Alcock, Natalie Beausoleil et Teddy Ryan
- Bureau des services en français, Suzanne Rajotte, chef de service
- Réception du Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux de Terre-Neuve et Labrador
- Forum de discussion avec la communauté

Le mardi 30 mai 2000 – St. John's

- Journée de la francophonie terre-neuvienne et labradorienne, Cérémonie à l'Assemblée législative, discours de Gino LeBlanc
- Député de Signal Hill-Quidi Vidi, Jack Harris
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gerry White, sous-ministre adjoint, *Government and Agency Relations*
- Député de St. John's East, John Ottenheimer
- Agence de promotion économique du Canada atlantique, Phonse Leonard, agent de développement
- Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve et du Labrador, Richard Charron, président

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le mercredi 31 mai 2000 – Rustico

- Représentants de la communauté francophone de Rustico

Le jeudi 1^{er} juin 2000 – Charlottetown

- *Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce*, Jean Coburn, présidente
- Coordonnateur des affaires francophones, gouvernement de l'Î.-P.-É., Donald Desroches
- *Institute of Island Studies, University of PEI*, Harry Baglole
- Ministre des Affaires communautaires et culturelles, Gail A. Shea
- *PEI Council of the Arts*, Bill Crook, directeur général
- *Canadian Parents for French*, Gaile Lecky
- *Multicultural Council*, Alexandra MacCallum, directrice générale, et Noël Ayangma, trésorier
- *Confederation Centre of the Arts*, Curtis Barlow, directeur général
- Premier ministre de l'Î.-P.-É., l'honorable Pat Binns
- Député de Évangéline-Miscouche, Wilfred Arsenault
- Forum de discussion au Carrefour de l'Isle St-Jean

Le vendredi 2 juin 2000 – Charlottetown et région Évangéline

- Ministre de l'Éducation et Procureur général, Jeffrey E. Lantz
- *Federation of PEI Municipalities*, Carol Gallant, présidente de la Communauté de Wellington
- Monseigneur Vernon Fougère
- Conseil de développement coopératif, Léonce Bernard, président
- *Native Council of PEI*, Valerie Chisholm, présidente et chef et Greg Chevri
- Centre de santé communautaire Évangéline, Elise Arsenault, directrice générale
- Ministère de la Santé, Monique Bernard, coordonnatrice des services en français
- Société éducative de l'Î.-P.-É., Bernice Arsenault, responsable administrative
- Visite du Centre insulaire de formation et de technologies avancées (CIFTA Technologies)

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le lundi 5 juin 2000 – Caraquet

- Village historique acadien, Jean-Yves Thériault, directeur général
- Rencontre avec des jeunes Acadiens

Le mardi 6 juin 2000 – Caraquet et Moncton

- Intervenants de la Péninsule acadienne
 - Yves Blanchard, président du Conseil de section Cap d'Espérance de la SAANB
 - Roberta Dugas, mairesse de Caraquet
 - Raymond Haché, maire de Shippagan
 - Daniel Landry, agent de développement de la SAANB
 - Jacques Légère, directeur, Concertation centre de développement rural
 - Barbara Losier, directrice, Mouvement des communautés en santé
 - Léopold Pinet, directeur, Centre de bénévolat de la P.A. Inc.
- Université de Moncton, Serge Rousselle, doyen de l'École de droit et Pierre Marcel Desjardins, professeur d'économie
- Table ronde avec des intervenants acadiens de différents milieux et des représentants des communautés ethnoculturelles
- Maire de Dieppe, Yvon Lapierre
- Ville de Moncton, Catherine Dallaire, directrice des communications et Barbara Quigley, greffière
- Forum de concertation des organismes acadiens
- Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, René Boudreau, président, et Eric Larocque, vice-président externe
- Visite de la Maison des Jeunes à Dieppe

Le mercredi 7 juin 2000 – Moncton et Fredericton

- Représentants du Conseil économique du N.-B. (CÉNB)
 - Hélène Haché, présidente, Voyage Travelaide
 - Ronald Drysdelle, directeur général, CÉNB
 - Robert Frenette, coordonnateur RDÉE pour le CÉNB
- Ministre délégué aux Affaires francophones, Paul Robichaud
- Ministre de l'Éducation, Elvy Robichaud
- Membres de la communauté anglophone et francophone de Fredericton
 - Gildard Boudreau, Société Pierre-Amand Landry de la SAANB
 - Joan Weinman et Jane Keith, *Canadian Parents for French*
 - Anne Church et Emily Clark, Dialogue Nouveau-Brunswick
 - Paul-Émile Thériault, Centre communautaire Sainte-Anne
 - Sandy DiGiacinto, maire de Fredericton
 - Tommy Jellinek, maire adjoint de Fredericton

